



AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



Lundi 25 novembre 2019

7^{ème} Assemblée Générale



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

- 1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG
- 2 Rapport moral et d'activités 2018/2019
- 2 Rapport financier
- 3 Élection du COLLÈGE 2019/2020
- 4 Perspectives 2019/2020
- 5 Questions diverses...

Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

Le procès verbal est
sur le site d'AIVES
avant chaque
Assemblée Générale !
Idem pour le support
de l'AG !



7^{ème} Assemblée Générale



AIVES

Association InterVillage
pour un Environnement Sain



- Accueil
- Nouvelles**
- L'association
- Presse
- Documents
- Risques Sanitaires
- Adhésion-Soutien

6ème AG – Lundi 28 mai 2018

[Nous voulons des coquelicots »](#)

JUN
02
2018

6ème Assemblée Générale d'AIVES

Le lundi 28 mai 2018 s'est tenue la 6^{ème} Assemblée Générale d'AIVES

Un champ d'action élargi, Une nouvelle gouvernance collégiale

Une page s'est tournée !

La 6^{ème} AG d'AIVES en quelques chiffres :



AIVES :
du combat contre
une ferme usine
à Heuringhem
à la défense du VIVANT !

[AIVES sur Facebook](#)

Lettre AIVES n° 2

La lettre n° 2 est disponible.
Pour la télécharger, [cliquez ici](#)

www.aives.fr



Pour plus d'infos, voir :

- [Les nouveaux statuts d'AIVES \(en cours de validation\)](#)
- [Le procès-verbal de notre 6^{ème} AG](#)
- [Le support de l'AG du 28 mai 2018](#)
- [Notre 6^{ème} AG vue par la presse](#)
 - [L'indépendant](#)
 - [La Voix du Nord](#)



AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



Approbation du procès-verbal de L'AGE
Changement des statuts

Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION INTER-VILLAGE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN

lundi 28 mai 2018

Le 28 mai 2018, une assemblée générale extraordinaire de l'Association Inter-Village pour un Environnement Sain s'est tenue à la salle des fêtes d'Heuringhem, sous la présidence de Jean-Michel JEDRASZAK, président de l'association. Les adhérents ont été régulièrement convoqués par courrier et/ou mails plus de 15 jours avant le 28 mai 2018.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe).

À 18h45, le président invite le rapporteur de cette Assemblée Générale Extraordinaire, Melet Didier Vice-Président d'AIVES, à ouvrir la séance. Après un mot de bienvenue, le rapporteur rappelle l'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire, à savoir l'adoption de la modification des statuts. Il rappelle que le projet des statuts était visible sur le site de l'association depuis plusieurs jours et informe les membres de l'assemblée que plusieurs exemplaires sont à leurs dispositions s'ils le souhaitent.

Avant une présentation plus rapide de l'ensemble du projet des nouveaux statuts, le rapporteur donne une lecture détaillée des articles profondément modifiés qui concernent l'objet et la gouvernance d'AIVES, il s'agit des articles 2 & 8 que les adhérents peuvent étudier en même temps sur les diapositives projetées sur un écran :



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE MODIFICATION DES STATUTS

ARTICLE 8 : Conseil d'Administration ou COLLÈGE



Article 8 : Le Collège

L'association est administrée par un Collège composé d'au moins trois membres et au plus de dix-sept membres. Les membres du Collège sont élus par l'assemblée générale et choisis en son sein.

Le Collège est renouvelé tous les ans. Les membres sont rééligibles.

Le Collège se réunit au moins quatre fois par an ou sur demande du quart de ses membres. Après chaque AG, le nouveau Collège se réunit rapidement pour une répartition des rôles de chacun, en particulier pour la gestion financière et le droit à signature au nom de l'association. À la fin de chaque réunion du Collège est fixée la date de la réunion suivante.

Pour la validité des prises de décision, une majorité de deux tiers des membres est nécessaire, le vote par procuration est de droit, dans la limite d'une procuration par membre du Collège présent.

Tous les membres du Collège sont sur le même pied d'égalité : chacun des membres élus est ainsi co-président de l'association.

Une discussion est ensuite animée par Alexis Rouget, membre du CA d'AIVES, sur les raisons qui ont motivé le changement de l'objet d'AIVES et sur le bien fondé d'une direction collégiale de cette association. Alexis Rouget a rassuré un adhérent qui s'interrogeait sur la légalité d'une direction collégiale et a précisé que ce projet de statuts a été soumis à la critique du Point Accueil Association de Saint Omer. Enfin, le rapporteur présente plus rapidement l'ensemble des articles qui défilent en même temps sur un écran.

Les participants n'ayant plus de remarques particulières sur les statuts proposés, le rapporteur demande alors l'adoption de ceux-ci par un vote.

Ce vote se fait à main levée, les statuts sont alors adoptés à l'unanimité des 130 présents ou représentés moins 2 abstentions, soit 128 pour, 0 contre et 2 abstentions. L'ordre du jour de l'AGO du 28 mai 2018 étant épuisé, le président clôture la séance à 19h30 après avoir remercié les participants.

Statuts de l'association

Article 1 : Dénomination Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle est dénommée « AIVES » (abréviation pour : « Association InterVillage pour un Environnement Sain »).

Article 2 : Objet Cette association a pour objet de mener toutes actions et interventions, mais également ester en justice, en faveur de la protection de l'environnement, de la santé humaine et du bien-être des animaux, ces trois domaines étant d'ailleurs étroitement intriqués. Elle veille aux équilibres fondamentaux des écosystèmes (biotopes et biocénoses), au respect de l'eau, de l'air, des sols, des paysages et des cadres de vie dans une perspective d'un développement soutenable et d'une transition écologique. Elle encourage les initiatives qui tendent à maintenir ou restaurer ces équilibres. Elle veille au respect des réglementations en cours, voire propose des améliorations de celles-ci, au niveau, entre autres domaines, de l'agriculture et des élevages, de l'alimentation, de l'énergie, de la gestion des déchets, de l'urbanisme et de toutes autres activités pouvant engendrer diverses formes de pollutions, en considérant notamment leurs impacts sur l'environnement, sur la santé humaine et sur le respect du vivant. Elle exerce son activité principalement dans la région audomaroise et les territoires limitrophes, voire à l'échelle régionale et nationale. Son action passera notamment par une information et une sensibilisation des citoyens consommateurs.

Article 3 : Durée La durée de l'association est illimitée.

Article 4 : Siège Le siège social est fixé à la MAIRIE d'HEURINGHEM - 80 rue de Saint-Omer -62575 HEURINGHEM. Il pourra être transféré par simple décision du collège La ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

Article 5 : Composition L'association se compose de personnes physiques de 16 ans et plus qui partagent l'objet de l'association, qui s'engagent à respecter les présents statuts et autres règles de fonctionnement et qui se sont acquittés d'une cotisation annuelle fixée lors de l'assemblée générale. L'admission définitive est prononcée par le Collège qui sera dispensé de fournir quelques explications que ce soient en cas de refus d'admission. 2

Article 6 : Radiation La qualité de membre de l'association se perd par démission, décès, ou radiation prononcée par le Collège. Si une procédure de radiation doit être engagée, le Collège se réunit et délibère sur la gravité du motif. L'intéressé est invité par courrier à rencontrer le Collège pour faire valoir ses droits à la défense ; il peut se faire assister par la personne de son choix. Suite à cette rencontre, le Collège délibère pour décider de la radiation ou non de l'intéressé. »

Article 7 : Ressources Les ressources de l'association comprennent les droits d'entrée, les dons, les subventions, ainsi que toutes les autres ressources autorisées par la loi. Pour son fonctionnement, l'association peut être amenée à solliciter des dons auprès de ses adhérents, en vue de faire face aux dépenses qui s'avéreront nécessaires au fur et à mesure des actions entreprises. Il est tenu une comptabilité par recettes et dépenses, consultable sur demande. Un bilan est présenté lors de l'Assemblée Générale. Aucun membre de l'association, à quelque titre qu'il en fasse partie, n'est personnellement responsable des engagements contractés par elle. L'ensemble des ressources de l'association répond seul de ces engagements.

Article 8 : Le Collège L'association est administrée par un Collège composé d'au moins trois membres et au plus de dix-sept membres. Les membres du Collège sont élus par l'assemblée générale et choisis en son sein. Le Collège est renouvelé tous les ans. Les membres sont rééligibles. Le Collège se réunit au moins quatre fois par an ou sur demande du quart de ses membres. Après chaque AG, le nouveau Collège se réunit rapidement pour une répartition des rôles de chacun, en particulier pour la gestion financière et le droit à signature au nom de l'association. À la fin de chaque réunion du Collège est fixée la date de la réunion suivante. Pour la validité des prises de décision, une majorité de deux tiers des membres est nécessaire, le vote par procuration est de droit, dans la limite d'une procuration par membre du Collège présent. Tous les membres du Collège sont sur le même pied d'égalité : chacun des membres élus est ainsi co-président de l'association.

Article 9 : Pouvoir du Collège Le Collège a pour objet de mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale, d'organiser et d'animer la vie de l'association dans le cadre fixé par les statuts. Le Collège a pour objet de suivre la situation financière de l'association et de gérer l'ensemble des affaires courantes. Le Collège peut déléguer toutes ou partie de ses attributions à un, voire plusieurs membres du Collège. Le Collège peut permettre à l'association d'adhérer à d'autres associations, fédérations d'associations ainsi qu'à des collectifs. Le collège est également une instance de réflexion sur les futurs projets de l'association qu'il pourra proposer à l'assemblée générale.

Article 10 : Dispositions communes pour la tenue des assemblées générales Les assemblées générales se composent de tous les membres de l'association à jour de leurs cotisations ainsi que des éventuelles personnes invitées. Elles se réunissent au moins une fois par an sur convocation des membres du Collège de l'association et peuvent également avoir lieu sur demande d'au moins un quart des adhérents. Dans ce dernier cas, les 3 convocations de l'assemblée doivent être adressées dans les quinze jours de dépôt de la demande pour être tenue dans le mois suivant l'envoi des dites convocations. Les convocations mentionnent l'ordre du jour prévu. La présidence de l'assemblée générale appartient aux membres du Collège. Ils exposent la situation morale de l'association, rendent compte de sa gestion et du bilan financier. L'ensemble est soumis à l'approbation de l'assemblée. Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple.

Le vote par procuration est de droit dans la limite d'une procuration par adhérent. Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour et des questions diverses, au remplacement des membres du Collège. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Article 11 : Dissolution de l'association En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des adhérents présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Article 12 : Fonctionnement interne Des règles de fonctionnement interne peuvent être établies et modifiées par le Collège qui les fait alors approuver par l'assemblée générale. Ces règles sont destinées à fixer les divers points non prévus par les statuts.

vote





AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



7^{ème} Assemblée Générale

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 05 2018**



AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



Approbation du procès-verbal de L'AGE
Changement des statuts

Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG



Association Intervillage pour un Environnement Sain

Procès-verbal de la 6^{ème} Assemblée Générale d'AIVES du lundi 28 mai 2018

Le lundi vingt-huit mai deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire modifiant les statuts, le président de séance, Mr Didier Melet Vice-Président d'AIVES, ouvre la sixième assemblée générale de l'Association InterVillage pour un Environnement Sain dans la salle des fêtes d'Heuringhem.

-Nombre d'adhérents ayant élargé : 44

-Nombre de procurations : 88



Les intervenants : Alexia Rouget, Yvea Vigreas, Didier Melet, Jean-Michel Jedraszek

Le Vice-Président annonce l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG d'AIVES du 22 mai 2017
- Rapport moral et d'activité 2016/2017
- Rapport financier au 31 décembre 2017
- Élection des membres du Collège
- Perspectives 2018/2019
- Questions diverses

Un pot de l'amitié clôturera cette 6^{ème} AG.

Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG

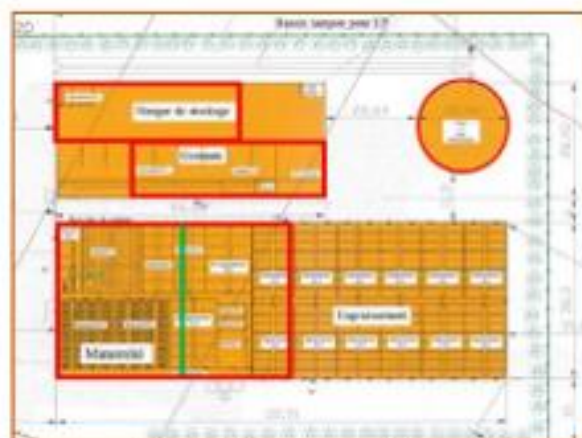
Comme chaque année, il est rappelé que les procès-verbaux des AG d'AIVES sont mis en ligne sur le site d'AIVES, tout comme les supports diapos de ces AG, ainsi chacun peut les consulter juste avant chaque nouvelle AG. Après présentation du PV de la 5^{ème} AG du 22 mai 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activité 2017/2018

Le Président d'AIVES Jean-Michel Jedroszak présente ensuite le rapport moral et d'activité.

Il rappelle que l'ADN de notre association est à l'origine la lutte contre la pocherie industrielle d'Heuringhem et commence donc par un point sur cette pocherie.

Il est présenté ce qui est construit et fonctionne à ce jour :



En rouge ce qui est sorti de terre, une grosse moitié de ce qui était prévu !



Ce que cela donne vue du ciel

La construction actuelle ne correspond pas aux autorisations données !

En termes de production porcine et même si l'EARL Bridault-Chevalier ne communique pas sur sa porcherie, il est évident que nous ne sommes pas face à une réalisation de type ICPE soumis à autorisation, il n'y a pas 500 truies ou 2000 places d'engraissement pour les porcs charcutiers. Telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, la porcherie semble aux normes.

Le Président rappelle qu'il faut être vigilant sur une possible extension, mais que pour l'instant la porcherie est moins polluante que prévue, car réduite de moitié, que des périmètres de protection de points de captage d'eau potable ont été retirés des plans d'épandage, qu'un matériel d'épandage avec injection directe dans le sol sera utilisé, les actions d'AIVES ont au moins contribué à obtenir ces moindres nuisances.

Il est présenté la situation judiciaire et juridique :

Le dossier judiciaire :

L'EARL Bridault-Chevalier et le Centre de Documentation des Métiers du Porc ont été déboutés de l'ensemble de leurs demandes par la Cour d'Appel de Douai en termes d'indemnisations. L'EARL Bridault-Chevalier reporte maintenant cette demande d'indemnisation sur la municipalité d'Heuringhem ! Le président rappelle que les promoteurs du projet ont été incapables de présenter un permis de construire correct malgré 5 tentatives, le permis initial a finalement été accordé de façon tacite sans examen par la DDTM !!!

Le président expose ensuite la situation des 3 actions juridiques en cours :

Le dossier AFR :

(Pour l'historique complet, voir les précédents PV et supports d'AG sur le site d'AIVES). Après une longue attente de 3 ans, le TA de Lille s'est déclaré incompétent (*zie ?*) le 3 novembre 2016 !!! Pourtant le juge des référés avait déclaré 3 années plus tôt, le 26 septembre 2013, que ce TA de Lille était la juridiction compétente pour traiter de ce dossier. Devant ce qui s'apparente à un alibi pour ne pas avoir à se prononcer, AIVES et les requérants avait fait appel de ce non-jugement sur le fond. Très **curieusement**, la Cour Administrative d'Appel de Douai s'est elle aussi déclarée incompétente en juin 2017 sur un sujet qui concerne à l'évidence la justice administrative !!!

Extrait du jugement du 26 septembre 2013

« Qu'il suit de là qu'il n'appartient qu'à la juridiction administrative de connaître de la demande présentée par M. Jedraszak et autres ; »

Extrait du jugement du 15 novembre 2016

« Qu'ainsi, la présente requête doit être rejetée comme portée devant un ordre de juridiction incompétent pour en connaître ; »

Des jugements pour le moins contradictoires !

Le président précise que malgré le caractère pour le moins étrange des jugements de novembre 2016 et juin 2017, qui vont à rebours du jugement de septembre 2013, les requérants n'ont pas souhaité poursuivre ce combat juridique concernant l'AFR au Conseil d'État.

Le dossier permis de construire :

Le président rappelle que les requérants avaient fait appel de la décision du TA de Lille du 2 juin 2015 de n'annuler que partiellement le permis de construire tacite, entre autres, car des arguments n'avaient pas été pris en compte ! Le président annonce que, comme pour le dossier AFR, les juges de la Cour Administrative d'Appel de Douai ont trouvé un prétexte pour ne pas avoir à juger sur le fond. Alors que le rapporteur public dans le « sens de ses conclusions »

avaient des irrégularités dans le premier jugement, les juges ont considéré *de façon surprenante* que les requérants n'avaient pas d'intérêt à agir !!! Cet intérêt à agir, évident pour ceux qui connaissent la réalité du terrain, avait pourtant été reconnu par le juge des référés et par les juges du Tribunal Administratif de Lille !!!

Jugement du juge des référés le 28 octobre 2013 :

« Mme Duhamel et MM
Glaise et Jedraszak justifient
d'un intérêt à agir »

Jugement des juges du TA de Lille le 2 juin 2015 :

« Les requérants habitant
entre 430 m et 1,7 km
justifient d'un intérêt à agir »

Jugement des juges de la cour d'appel le 29 juin 2017 :

« Aucun des requérants ne se
trouvent placés dans un
rapport de voisinage avec les
bâtiments de nature à lui
donner un intérêt pour agir
suffisant » !!!

Des jugements pour le moins contradictoires (bis)!

Sens des conclusions

Date de l'audience : 15/06/2017 à 09:30

Sens synthétique des conclusions : Rejet pour irrecevabilité

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

Conclusions tendant à l'annulation du jugement pour irrégularité (omission à statuer sur deux branches du moyen sous de la méconnaissance de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme) mais, après évocation, rejet de la demande comme irrecevable, à défaut d'intérêt à agir.

Date et heure de la mise en ligne : 12/06/2017 à 15:30

Sens des conclusions du rapporteur public !

Le président précise que malgré les incohérences de ces jugements, les requérants ne désirent pas faire de recours au Conseil d'État.

Le dossier autorisation d'exploiter :

Le président rappelle à nouveau que les requérants et AIVES ont déposé un recours contre l'arrêté du préfet autorisant l'exploitation de la poche industrielle d'Heuringhem le 27 mars 2014. Le président fait à nouveau remarquer que curieusement les dates d'audiences sont reportées à plusieurs reprises début 2017 permettant ainsi aux promoteurs du projet de pouvoir affirmer lors de l'audience du 28 mars 2017 que leur exploitation est fonctionnelle depuis le 13 mars 2017 (*sic* !!!).

Le jugement est rendu le 25 avril 2017 et, une fois de plus *très curieusement*, les juges du TA de Lille ne suivent pas les recommandations du rapporteur public, le président précise que c'est un cas de figure peu fréquent.

Date de l'audience : 28/03/2017 à 09:15

Sens synthétique des conclusions : Annulation totale ou partielle

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

annulation partielle de l'arrêté du 29 mars 2013 en tant que le dossier d'enquête publique ne comportait pas les capacités financières de l'exploitant et en tant qu'il ne comprend pas un plan d'épandage répondant aux prescriptions de l'article 21-5 de l'arrêté du 29 mars 2013, prenant en compte les surfaces mises à disposition telles que modifiées par l'exploitant Reprise de la procédure au stade de l'enquête publique après complément du dossier et production d'un plan d'épandage présentant une surface d'épandage qui permette de justifier du respect de la norme d'intrants azotés à l'hectare Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative Mise à la charge de FEARL Bridault-Chevalier d'une somme de 1000 euros à verser à M. Jedraszak et autres au titre de l'article L.761-1 du C.J.A

Date et heure de la mise en ligne : 25/03/2017 à 12:00

Sens des conclusions du rapporteur public du 25 mars 2017

Il est bien recommandé la Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative !

Article 1^{er} : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.

Article 2 : Il est enjoint au préfet du Pas-de-Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.

Article 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013.

Jugement du 25 avril 2017

L'article 3 : « Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013 » ! Cet article est en complète contradiction avec le sens des conclusions du rapporteur public ! Encore une fois, précise le président, on n'a pas voulu faire perdre les promoteurs du projet !!!

Le président s'étonne des décisions des juges administratifs dans ces 3 dossiers et pose la question du pourquoi de ces jugements contradictoires et pour le moins surprenants, et toujours en faveur des promoteurs du projet de la porcherie !!!

Le président précise alors qu'après avoir déposé un recours à la Cour Administrative d'Appel de Douai en juillet 2017, les requérants ont décidé d'abandonner cette procédure. Les raisons :

- vues leurs précédentes décisions, les juges administratifs trouveront bien une argutie juridique plus ou moins convaincante pour nous débusquer malgré la solidité de nos arguments. De plus, ils ne seraient pas tendres au niveau des frais irrépréhibles à nous faire payer !
- il faudrait développer davantage notre mémoire ce qui engendrerait des frais en pure perte.
- les requérants renoncent par avance à un éventuel recours au Conseil d'État.

...

Les requérants et notre association AIVES n'ont donc plus aucune action juridique en cours contre la porcherie industrielle d'Heuringhem.

Le président rappelle qu'il faut rester vigilants sur une éventuelle extension de ce qui est actuellement construit et n'exclut pas d'autres nouveaux recours en cas de non-respect des autorisations données.

Enfin le président conclut cette partie juridique de son rapport en indiquant qu'il va être demandé au préfet du Pas de Calais de se conformer au jugement du TA de Lille du 25 avril 2017 et donc de reprendre l'instruction du dossier d'autorisation de la porcherie à la phase de l'enquête publique pour le volet des capacités financières. Il est d'ailleurs **surprenant** que cela n'a pas encore été mis en route, la porcherie fonctionne sans autorisation, l'arrêté du 29 mars 2013 ayant été annulé !

Il est présenté les activités d'AIVES au cours de l'exercice 2017/2018 :

- La 4^{ème} Fête des anti 1000 vaches

Comme chaque année, AIVES a soutenu les organisations qui sont en lutte contre les élevages industriels hors-sol. C'était le cas le 17 septembre 2017 à Druacq avec nos amis de NOVISSEN. Cette Fête des anti 1000 vaches, c'est aussi l'occasion de rencontrer et de discuter avec les présidents d'autres associations de France.



Jean-Michel JEDRASZAK AIVES - Daniel PILC DECICAMP - Philippe SOUCHEZ *Le Forest Libre* - Francis CHASTABNER NOVISSEY
 4 présidents d'associations membres du Collectif Plein Air

- La Fête Paysanne de Loos en Gohelle

Une année sur deux, c'est à Grande Synthe ; une année sur deux, c'est à Loos en Gohelle ! Chaque année AIVES soutient l'agriculture de qualité, de proximité et si possible bio avec nos amis de la *Cogénération Paysanne*. Nous étions donc le 24 septembre 2017 à Loos en Gohelle.



Bernard DUFOUR NOVISSEY & Lionel SCHOENTGHEN AIVES

- Avec le film DPhyto 100%Bio

AIVES a participé à la campagne de financement du film de **Guillaume Bodin** *DPhyto 100%Bio* fin 2016, Guillaume Bodin est venu nous présenter son film en avant-première le 16 novembre 2017 au cinéma de St-Omer, une grande réussite pour AIVES avec plus de 260 entrées payantes et un beau débat après la projection !



Edith CHEVILLER *Amis de la Coop* - Ilona FOUDET AIVES - Drs Jean-Michel JEDRASZAK et Philippe RICHARD AIVES



Avec Guillaume Badin, l'équipe de la Bio Coop d'Arques et des ... jeunes collégiens !

Le président rappelle ses propos prononcés à la fin du débat : ce film ne doit pas être une fin en soi, AIVES doit prolonger cette action par des initiatives concrètes. Ce fut chose faite dans les mois qui suivirent avec :

- une participation financière et un appel à dons pour **Terre de liens**
- un appel aux communes d'Heurmaghem et Ecques pour le 100% bio dans nos cantines scolaires
- ...

- Avec Terre de liens

AIVES a participé financièrement à l'opération de **Terre de liens** et a appelé ses adhérents à faire de même. À notre petit niveau, nous avons contribué au succès de cette opération.



Alexis Rouget, les maraîchers Elodie Demarthe et Freddy Fasquelle, Jacques Flandrin de Terre de liens

Le président invite Alexis Rouget à prendre la parole au sujet cette action. Alexis Rouget explique que l'achat de cette parcelle de terres les « **Clémings du marais audomarois** » permettes au couple de maraîchers Elodie Demarthe et Freddy Fasquelle de produire des légumes bio pour, entre autres, l'**AMAP de la Morinie**. Des militants d'AIVES sont aussi investis dans cette AMAP.

Alexis Rouget poursuit son intervention en expliquant le développement de cette jeune AMAP, après Ecques, une distribution hebdomadaire aux lieu à Saint-Omer à partir du 5 juin 2018 !



Le bandeau de l'AMAP de la Morinie

- Le 100% bio dans les écoles de nos villages

Le président indique qu'à la suite de la projection du film *0Phyto 100%Bio*, AIVES a adressé une lettre aux Maires d'Heuringhem et Eques pour les inciter à adopter le 100% bio dans leurs cantines scolaires. La Mairie d'Eques n'a pas répondu à ce courrier, la Mairie d'Heuringhem nous a reçus et nous a indiqué que le 100% bio à l'école d'Heuringhem était déjà à l'ordre du jour avant d'avoir reçu notre lettre, une initiative que nous saluons.

Le président d'AIVES indique souhaiter des actions avec d'autres associations comme l'APSH pour que la CAPSO devienne un territoire sans perturbateur endocrinien ce qui implique le bio dans toutes les cantines.

- L'élevage de dindes d'Acquin-Westbécourt

AIVES a apporté son soutien aux opposants au projet d'un élevage de 24 000 dindes lourdes à Acquin-Westbécourt. Le président d'AIVES Jean-Michel Jedraszak et Alexis Rouget ont rejoint le Collectif des 100.800 qui a été créé pour se battre contre ce nouveau projet délinant, malheureusement le préfet du Pas de Calais a autorisé ce projet ICPE !

Le président a donné la parole à Anne JOSNIN membre de ce collectif qui a donné quelques renseignements sur cet élevage.

Pays de Lumbrès : un collectif s'oppose à un projet d'exploitation industrielle de volailles



Alexis ROUGET - Jean-Michel JEDRASZAK - Anne JOSNIN - Alain GRIMBERT - Nicole VENDEVILLE - tous d'AIVES et du Collectif des 100.800



- La Lettre d'AIVES

Le président informe l'assemblée que les militants d'AIVES ont décidé de publier plusieurs fois par an *La Lettre d'AIVES*, le n°1 a été diffusé dans Heuringhem et Eques et une forme numérique a été largement diffusée sur les réseaux sociaux, avec un certain succès.



Page 1



Page 3

La suite ... au prochain numéro !

- La Conférence de Brest

Le Président rappelle que chaque année AIVES est conviée à des Conférences, Festivals, ... preuve d'une notoriété grandissante !

Cette année ce fut à Brest le 27 janvier 2018 pour le Forum : **Se nourrir, ... à quel prix ?**



- 16h30 - 1^{ère} Table ronde : le modèle agricole breton dominant
 - Philippe Le Gall (économiste, économiste)
 - Pierre Bellier (Expert de l'économie agricole et agro-alimentaire)
 - Jacques Caplet (Agronome et anthropologue, administrateur d'Agri Pour l'Environnement)
 - Yves Ouz (Agronome, porte parole de la Confédération)
 - Stéphanie - Nathalie Beaumais (Directrice de l'Observatoire agro-alimentaire, syndicat FN)
- 17h30 - Deuxième table ronde
 17h30 - Deuxième table ronde : les conséquences pour le livable et ce qui y est lié
 - Pierre Anagnostou (chercheur, Agronomes Bretons)
 - Noël Guérand (chercheur, INRA)
 - Jean-Michel Leclercq (chercheur, INRA), membre de l'Observatoire de l'Agri
 - Gilles Huot (chercheur, Centre de Recherche en Nutrition Humaine)
 - Stéphanie - Jean-Pierre Bélier (Agronomes) et Jean Guérand (chercheur, Bretagne Vivante)
- 18h30 - Troisième table ronde : quelles solutions possibles pour l'agriculture bretonne ?
 - Jacques Caplet (Agronome, anthropologue, administrateur d'Agri Pour l'Environnement)
 - Marie-Claire Robert (Agriculteur, administrateur du CHAM)
 - Pierre Bellier et Philippe Le Gall (économiste)
 - Xavier Hennequin (chercheur, chef de cuisine et coordinateur français de l'Observatoire des États généraux)
 - Stéphanie - Stéphane Peupère (Agriculteur, Président du GADP), Guillemette Kollard (cheffe de parti de gauche), Benjamin Reacher (chercheur SARL, transformation)
- 19h00 - Conclusion :
 - Gildé Clavérolle (CSE et France Nature Environnement)

Cette année ce fut **Le 17^{ème} Salon du Livre d'expression populaire et de critique sociale à Arras le 1^{er} mai 2018** où AIVES était association invitée d'honneur avec NOVISSEN, DECICAMP & BURE STOP.

LES ASSOCIATIONS et autres exposants

Cette année, nous avons invité de nouvelles associations en lien avec nos thématiques. Sur la place des Héros, dans l'immédiate proximité du stand de Colères du présent, retrouvez les militants des associations :

• **NOVISSEN**, Nds Villages Se Soucient de leur Environnement qui lutte contre un projet démesuré de ferme laitière de 1000 vaches avec 750 vœux, et une unité de méthanisation aux portes du village à Druat (63), un projet financé par l'entreprise de STP Ramery SA.
<http://novissen.com/>

• **DECICAMP**, Démocratie pour les Citoyens des Campagnes qui milite contre l'implantation d'une ferme saïne de plus de 3000 porcs au sein du village de Loueuse (60) en pleine Picardie Verte.
<http://collectifpleinair.eu/>

• **AIVES**, Association InterVillage pour un Environnement Sain qui combat l'implantation d'un élevage industriel à Heuringhem et Ecoques (62).
<https://www.aives.fr/>

• **BURE STOP** ! L'association qui tente de contrecarrer le projet d'enfouissement de plus de 80 000 m³ de déchets atomiques par l'entreprise Cigéo et l'Etat à Bure (55).
<http://burestop.free.fr/gpip/>

**RETROUVEZ DE NOMBREUSES AUTRES ASSOCIATIONS
SUR LES STANDS DE LA PLACE DES HÉROS !**

Le président souligne l'importance de ces rencontres pour une plus grande visibilité de notre association.



Rencontre et débats avec des auteurs et des acteurs dont ...



Catherine Zambon et Jean-Yves Berthelot

Première photo, un débat avec les auteurs **Grégoire Souchav** *Les mirages de l'éolien* et **Aude Vidal** *On achève bien les éleveurs*, animé par François Araycké sur le thème : « Des ressources sans limite ? »

Deuxième photo **Catherine Zambon** et **Jean-Yves Berthelot** nous lisent des extraits de *Neur ditons debout et nous ne le savons pas* de Catherine Zambon. Un passage concerne notre lutte sur Heuringhem-Ecoques !

Nous inviterons Catherine Zambon à venir lire son ouvrage dans l'aulonnois.

Le président termine son rapport d'activité sur ces belles rencontres.

Le président de séance Didier Melet soumet ce rapport qui est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

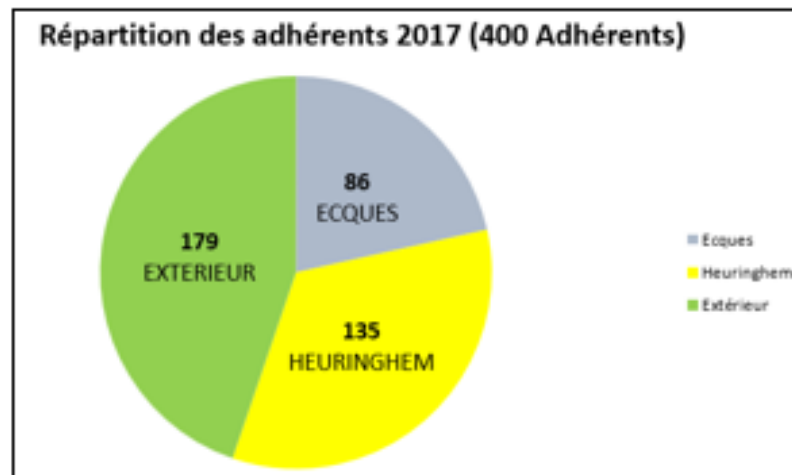
Rapport financier au 31 décembre 2017

Le président de séance invite Yves Vigreux a présenté le rapport financier qui a été préparé comme chaque année par la trésorière d'AIVES Johannie Faillie, absente ce jour.

Nous présentons ci-dessous in-extenso ce rapport :

AIVES – Rapport Financier de l'année 2017 Assemblée Générale du 28/05/2018

Au 31 décembre 2017, AIVES comptait 400 adhérents contre 487 au 31 décembre 2016.



Bilan Financier de l'année 2017 :

Dépenses	
Fournitures de bureau	88,66 €
Assurance	145,40 €
Honoraires Avocat	9 600,00 €
Frais postaux	112,16 €
Dépenses manifestations	
Achat pour projection film 0 phyto	57,00 €
Participation fête paysanne	100,00 €
Loéo printemps	1 712,54 €
Loéo automne	1 683,43 €
Vente de chocolats	2 663,86 €
Total des dépenses 2017	16 163,05 €

Recettes	
Cotisations	2 008,00 €
Dons	1 560,00 €
Quotie part Requérants	5 053,67 €
Subventions communales	180,00 €
Produits financiers	74,87 €
Recettes manifestations	
Loéo printemps	3 692,56 €
Loéo automne	2 940,56 €
Vente de chocolats	4 246,40 €
Total des recettes 2017	19 756,06 €

Résultat de l'exercice 2017	3 593,01 €
Report à nouveau N-1	12 267,88 €
Disponible au 31/12/2017 sur nos comptes	15 860,89 €

Sur le plan financier, le résultat de l'année 2017 est un Excédent de 3 593.01 euros qui s'explique par :

- 19 756.06 euros de recettes
- 16 163.05 euros de dépenses

Après incorporation du résultat 2016 (pour mémoire : Excédent de 12 267.88 euros), le résultat cumulé au 31 décembre 2017 est un excédent de 15 860.89 euros.

Les recettes proviennent :

- Des cotisations : 2 008 euros
- Des dons : 1 560 euros
- Des participations sur frais d'honoraires : 5 053.67 euros
- D'une subvention de la commune d'Heuringhem : 180 euros
- Un produit financier : 74.87 euros
- Des recettes de nos manifestations :
 - o 3 692.56 euros pour notre loto de printemps
 - o 2 940.56 euros pour notre loto d'automne
 - o 4 246.40 euros pour notre vente de chocolat à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017

Les dépenses :

- 88.66 euros de fournitures de bureau
- 145.40 euros : assurance responsabilité civile
- 9 600 euros : honoraires (avocat)
- 112.16 euros de frais postaux
- 6 216.83 euros de dépenses d'approvisionnement pour nos manifestations (denrées alimentaires, boissons, chocolats, etc...)

Le résultat au 31/12/2017 cumulé est donc excédentaire de 15 860.89 euros.

Sur le plan financier, la situation de l'association est relativement stable d'une année sur l'autre. Le résultat cumulé est à nuancer : suite aux décisions juridiques successives, AIVES aura à régler à la partie adverse les différentes condamnations, des frais d'avocat seront à prévoir également.

Pour promouvoir une agriculture de qualité, pour développer ses différents projets en faveur de l'environnement, pour exister tout simplement... AIVES a besoin de vous, de vos adhésions : **Continuez d'adhérer, de ré-adhérez !**

Après cette lecture du rapport financier par Yves Vigreux, le président de séance Didier Melet soumet ce rapport au vote de l'Assemblée Générale. Il est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

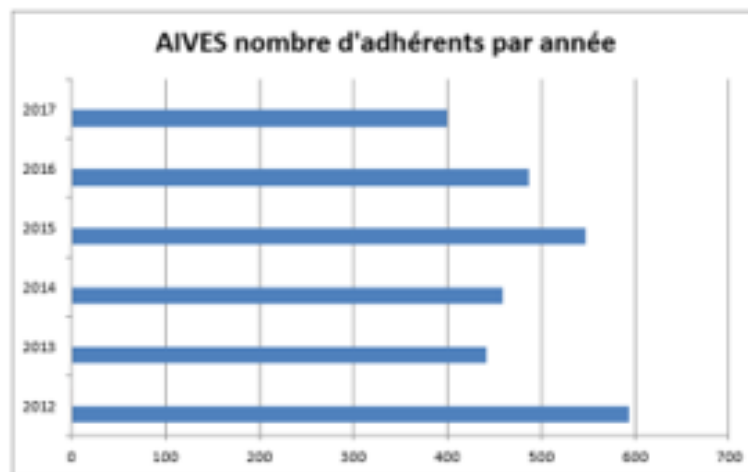
La situation de notre association AIVES :

À la suite du rapport financier, le président d'AIVES apporte quelques commentaires :

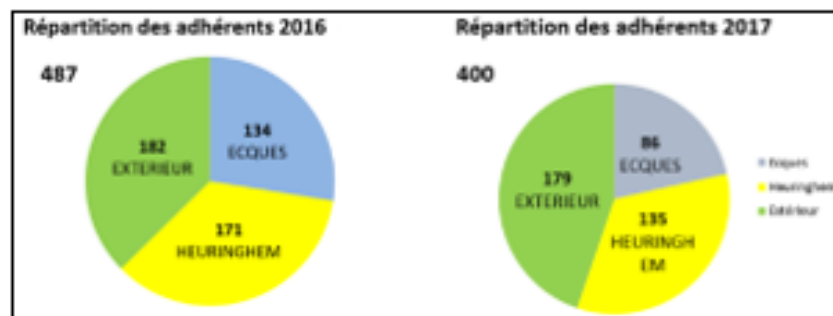
-il souligne la solidité financière d'AIVES même si nous devons faire face aux frais irrépétibles que nous devons à la partie adverse. Nous avons de quoi faire.

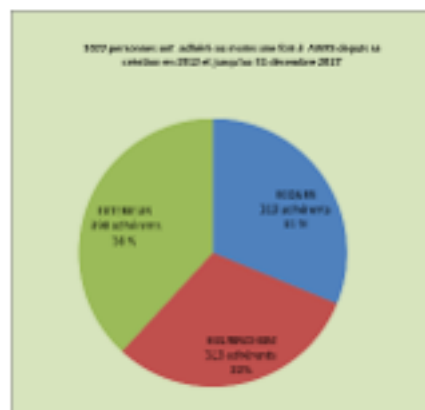
-en termes d'adhésions, il souligne là-aussi la solidité de cette association AIVES qui maintient un nombre d'adhérents significatif (400 en 2017). Pour le président le nombre d'adhérents risque de chuter encore cette année car l'objet de la création d'AIVES, c'est la lutte contre la porcherie et cette porcherie est construite. Le président rappelle que les associations qui se créent en réaction à un projet local disparaissent en général au bout de quelques années, ce ne sera pas le cas d'AIVES !

Comme chaque année, quelques tableaux :



Au 31 décembre 2012	593	adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2013	442	adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2014	459	adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2015	548	adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2016	487	adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2017	400	adhérents à jour de cotisations





Plus de 1000 personnes ont adhéré au moins une année à AIVES depuis sa création : un résultat très encourageant !

Élection des membres du Collège 2018 / 2019

Conformément aux nouveaux statuts qui viennent d'être adoptés par l'assemblée générale extraordinaire, le président de séance Didier Melet présente à l'assemblée la liste des volontaires désirant faire partie du nouveau collège ou chacun sera en fait co-président de l'association AIVES.

Avant de soumettre cette liste au vote, il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats pour intégrer le Collège, Casimir Letellier et Alain Grimbert se joignent alors à la liste qui devient :

NOM	Prénom	Village
BODART	Florian	Ecques (Lille)
DEROO	Sylvie	Heuringhem
GRIMBERT	Alain	Bouvelinghem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
JOSNIN	Anne	Lumbres
LARIVIERE	Serge	Ecques
LETELLIER	Casimir	Clairmarais
ROUGET	Alexis	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VENDEVILLE	Nicole	Bouvelinghem
VIGREUX	Yves	Ecques

Cette liste est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Ce Collège, profondément remanié par rapport à l'ancien Conseil d'Administration, voit l'arrivée de 6 nouveaux membres dont 5 extérieurs aux villages d'Heuringhem et Ecques.



Une grande partie des membres du nouveau Collège d'AIVES

Perspectives 2017/2018

Alexis Rouget, tout nouveau co-président, présente les orientations d'AIVES pour l'exercice 2018/2019.

Parmi les nombreuses actions possibles sont présentées sur une diapo les possibilités suivantes :

PERPÉTUATION & EXTENSION DE NOTRE ASSOCIATION.

LUTTE CONTRE LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM !!

- actions(s) juridiques : exigeons la reprise de l'enquête publique
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne : tous à Amiens le 31 mai 2018
- soutien à NOVISSSEN (9 septembre 2018, ...)
- participation à la Fête Paysanne de Grande Synthèse (23 septembre)
- renforcement du Collectif Plein Air.
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales.

LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, DU BIEN ÊTRE ANIMAL, ...

- une CAPSO sans perturbateurs endocriniens !
- une cantine bio centrale sur la CAPSO pour les écoles !
- le renforcement et l'extension des AMAP
- organisation et/ou soutiens de conférences
- 30 septembre à Saint-Leu d'Esserent dans l'Oise
- projet de Conférence avec Jacques Caplat sur l'Audomarois
- atelier de lecture avec Catherine Zambon

Questions diverses

Le président d'AIVES avait introduit l'Assemblée Générale en proposant aux adhérents présents de poser leurs éventuelles questions au fur et à mesure de l'AG, ce qui fut fait !

Il n'y eut pas de questions supplémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance remercie les participants, prononce la clôture de la 6^{ème} Assemblée Générale d'AIVES à 21h30 et propose à tous de participer au traditionnel pot de l'amitié.





vote



AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



7^{ème} Assemblée Générale

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA 6^{ème}
ASSEMBLEE GENERALE D'AIVES**



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

2 Rapport financier

3 Élection du COLLÈGE 2019/2020

4 Perspectives 2019/2020

5 Questions diverses...

Pot de l'amitié



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié

Un peu d'histoire !



AIVES

Association Inter Village pour un Environnement Sain



Le projet de porcherie industrielle a fait l'objet d'une enquête publique sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), qui s'est déroulée du 28/11/2011 au 28/12/2011.

Suite à la protestation et aux pétitions qu'ont suscité ce projet, se sont créés spontanément deux collectifs : Ecques et Heuringhem

Les deux collectifs ont fusionné pour donner naissance à AIVES le 17 mars 2012 !!

AIVES est née le 17 mars 2012



AIVES

Association InterVillage
pour un Environnement Sain



Accueil **Nouvelles** L'association Presse Documents Risques Sanitaires Adhésion-Soutien

Manifestation du 30 juin 2012 >

JUN
10
2012

L'élevage industriel des porcs

Deux petites vidéos qui nous présentent l'élevage industriel des porcs.
Certaines images peuvent choquer les plus jeunes ou même les autres.



AIVES :
du combat contre
une ferme usine
à Heuringhem
à la défense du VIVANT !

 AIVES sur Facebook

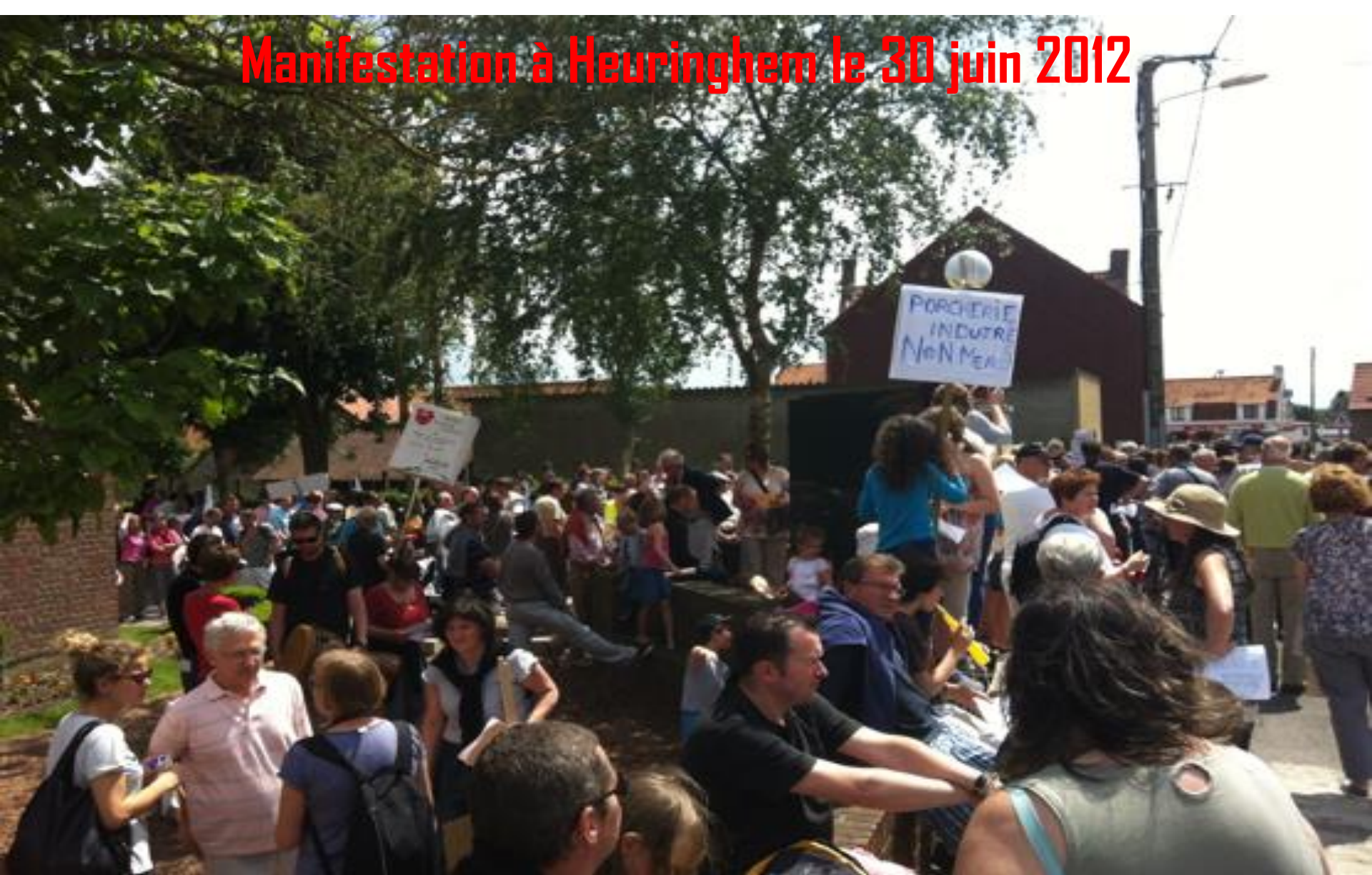
Lettre AIVES n° 2

La lettre n° 2 est disponible.
Pour la télécharger, cliquez ici



Le site www.aives.fr est née le
10 juin 2012

Manifestation à Heuringhem le 30 juin 2012



Plus de 800 participants !



AIVES A PARIS LE 3 MARS 2013 CONTRE LES ELEVAGES INTENSIFS !



15 juin 2013 à Lille contre les PINI ! Déjà aux côtés de NOVISSEN



15 juin 2013 à Lille contre les PINI ! Pour la défense du Vivant !

Succès bien au-delà de nos espérances !



80 participants à notre manifestation un vendredi 30 août à 14h00
la mobilisation de la population ne faiblit pas !



30 août 2013 sur le chemin AFR menant au site du projet!



28 septembre 2013 à Drucat contre la ferme des 1000 vaches



**AIVES avec les deux Michel de NOVISSEN
(Kfoury et Guillochon)**



Novissen
@Novissen

Accueil

À propos

Évènements

Photos

Vidéos

Publications

Avis

Articles

Communauté

Créer une Page



👍 J'aime déjà 📡 Déjà abonné(e) ➦ Partager ⋮

📧 Envoyer un message

Photos

3,8 3,8 sur 5 · Selon l'avis de 30 personnes



28 septembre 2013 à Drucat contre la ferme des 1000 vaches



13 avril 2014 à Divion





NON

à l'exploitation

des gaz de couche

13 avril 2014 à Divion



24 mai 2014 Chaine humaine anti THT à Attiches (Seclin)



24 mai 2014 Chaine humaine anti THT à Attiches (Seclin)

Chaîne Humaine anti THT 24 mai 2014



AIVES le 24 mai 2014 à Attiches



27 février 2016 à Lille contre les projets climaticides

La convergence des luttes contre les projets « climaticides » !

Lille le 27 février 2016



AIVES dans les rues de Lille le 27 février 2016

27 février 2016 à Lille contre les projets climaticides



15 juin 2015 à Amiens pour soutenir les 9 de la Conf' Paysanne



11 septembre 2016 à Drucat contre la ferme des 1000 vaches



Les deux Présidents à la 3ème Fête des anti-1000 vaches lors des prises de paroles ! Francis Chastagner de NOVISSEN et Jean-Michel Jedraszak d'AIVES

11 septembre 2016 à Drucat contre la ferme des 1000 vaches



4 juin 2016 à Raimbeaucourt contre un élevage de porcs



PITGAM 8 juin 2019

Avec Dominique Delpouve



8 juin 2019 à Pitgam contre un élevage de poules pondeuse



8 juin 2019 à Pitgam contre un élevage de poules pondeuse



AIVES A PARIS LE 3 MARS 2013 CONTRE LES ELEVAGES INTENSIFS !



Avec le soutien de



Le 17 avril 2013

Monsieur le Ministre Stéphane LE FOLL
Ministère de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Objet : stratégie pour le bien-être animal

Monsieur le Ministre,

Nous avons été plus de 2000 à manifester le 3 mars dernier à Paris pour exprimer notre opposition à l'élevage intensif en général et à un certain nombre de projets ou de réalisations emblématiques¹ en particulier. Nous avons constitué ce jour un rassemblement inédit.

Aujourd'hui nous voulons obtenir des résultats concrets en termes de réorientation des modes d'élevage.

Le bien-être des animaux est un élément clé dans la nécessaire rupture.

France Nature Environnement

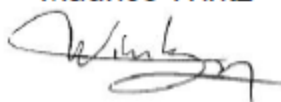
Bruno Genty



En particulier :

Alsace Nature

Maurice Wintz



**Côte d'Armor Nature
Environnement**

Th. Dereux



**Poitou-Charentes Nature
Environnement**

Pierre Guy



**Ligue pour la
Protection des
Oiseaux**

Allain Bougrain-
Dubourg



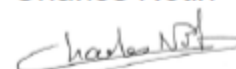
**Comité Régional
d'Etude pour la
Protection et
l'Aménagement de la
Nature en Basse-**

Normandie
Claudine Joly



**Protection
Mondiale des
Animaux de
Ferme**

Charles Notin



**Compassion in
World Farming**

Léopoldine
Charbonneaux



**Coordination
Verte et Bleue**
Jean Hascoet



**Association
Intervillage pour
un
Environnement
Sain**

Jean-Michel
Jedraszak



Chères Amies, chers amis,

Les *résistants bretons* son excédés ! Avec C.V.B. (Coordination algues Vertes & Bleues) nous préparons une grande manifestation pour le clamer !

Journée du Patrimoine, grand rassemblement associatif le dimanche 15 septembre à Hillion, plage de la Grandville (Côtes d'Armor, dans la baie de Saint-Brieuc).

Serez-vous avec nous pour en faire une manifestation nationale ?

Nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions...

Sylvie GOURDON

Présidente ass "Sous le vent, les pieds sur terre"

02 96 36 63 63



**AIVES était présente à Hillion le 25 septembre 2013
pour la création du Collectif Plein Air**



Le 28 mars 2013 : 500 panneaux dans les rues d'Heuringhem pour sensibiliser la population, les élus et les ministères concernés (Ecologie et Agriculture) à cette grave menace pour demain !



500 panneaux dans les rues d'Heuringhem pour sensibiliser la population, les élus et les ministères concernés (Ecologie et Agriculture) à cette grave menace pour demain !



QUEL SYMBOLE : LE VENDREDI 29 MARS 2013, journée mondiale pour l'eau :

Le Préfet Denis ROBIN accorde l'Autorisation à Exploiter
à l'EARL Bridault-Chevalier, avec l'aval du Ministre de l'Agriculture M. Le Foll !!!

Avec cette décision, c'est la pollution assurée de nos eaux de surface puis des eaux
de notre nappe phréatique.

Les responsabilités de ces futures pollutions sont ainsi clairement établies !!







Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- Le dossier judiciaire
- Les actions juridiques





Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- Le dossier judiciaire



- Les actions juridiques



L'EARL Bridault-Chevalier déboutée à la Cour d'Appel de Douai !

La Cour d'Appel de Douai vient confirmer ce jeudi 10 novembre 2016, le jugement du Tribunal de Grande Instance de Saint-Omer du 27 mars 2015.

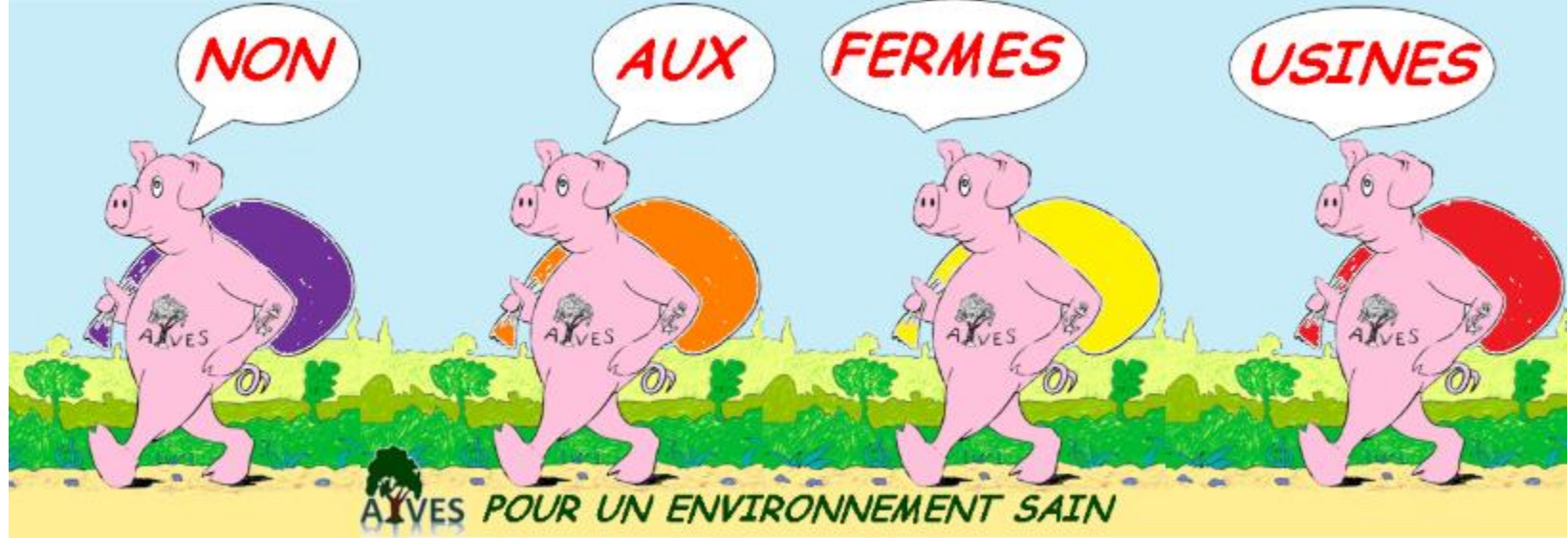
Ce dernier jugement rappelle, une fois de plus, que ni l'Association AIVES, ni son Président, n'ont porté atteinte à l'intégrité de Mme Bridault : il n'y a jamais eu de dénigrement de sa personne et ce, contrairement à certaines affirmations.

Le jugement précise que les tracts et articles d'AIVES "ne sont que le reflet de l'inquiétude des habitants des communes d'Heuringhem et Ecques" ! Il ajoute même "Ces craintes, fussent-elle infondées, ne sont pas uniques et propres aux habitants de ces deux communes précitées mais correspondent aux informations couramment diffusées par les médias nationaux au sujet de telles installations ».

L'EARL Bridault-Chevalier déboutée à la Cour d'Appel de Douai !

La Cour d'Appel de Douai vient confirme ce jeudi 10 novembre 2016, le jugement du Tribunal de Grande Instance de Saint-Omer du 27 mars 2015.

Le jugement va même plus loin et précise que nos critiques s'inscrivent dans le « cadre de la liberté d'expression dans un but d'intérêt général » !



Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- Le dossier judiciaire
- Les actions juridiques





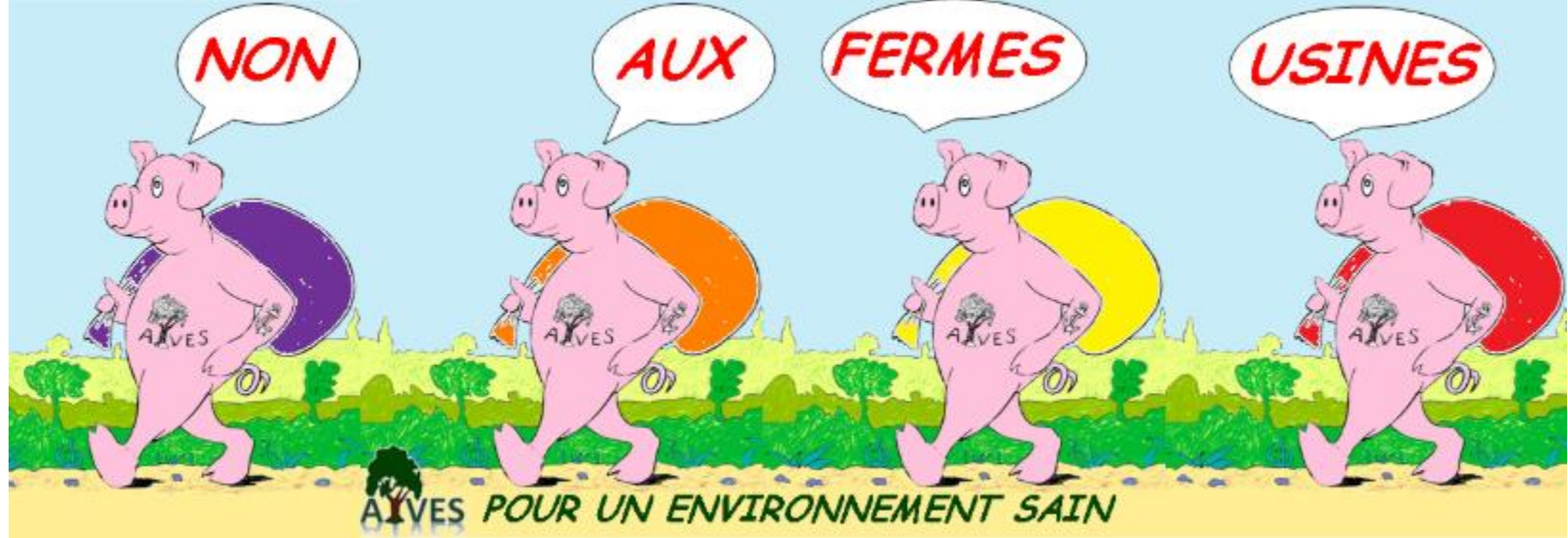
Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- Le dossier judiciaire

- Les actions juridiques





Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

Le dossier Permis de Construire



Jugement du juge des référés le 28 octobre 2013 :

« Mme Duhamel et MM
Glaise et Jedraszak justifient
d'un intérêt à agir »

Jugement des juges du TA de Lille le 2 juin 2015 :

« Les requérants habitant
entre 430 m et 1,7 km
justifient d'un intérêt à agir »

Jugement des juges de la cour d'appel le 29 juin 2017 :

« Aucun des requérants ne se trouvent placés dans un rapport de voisinage avec les bâtiments de nature à lui donner un intérêt pour agir suffisant » !!!

"Sens des conclusions" du rapporteur public de la Cour d'Appel de Douai le 12 juin 2017 :

Sens des conclusions

Date de l'audience : 15/06/2017 à 09:30

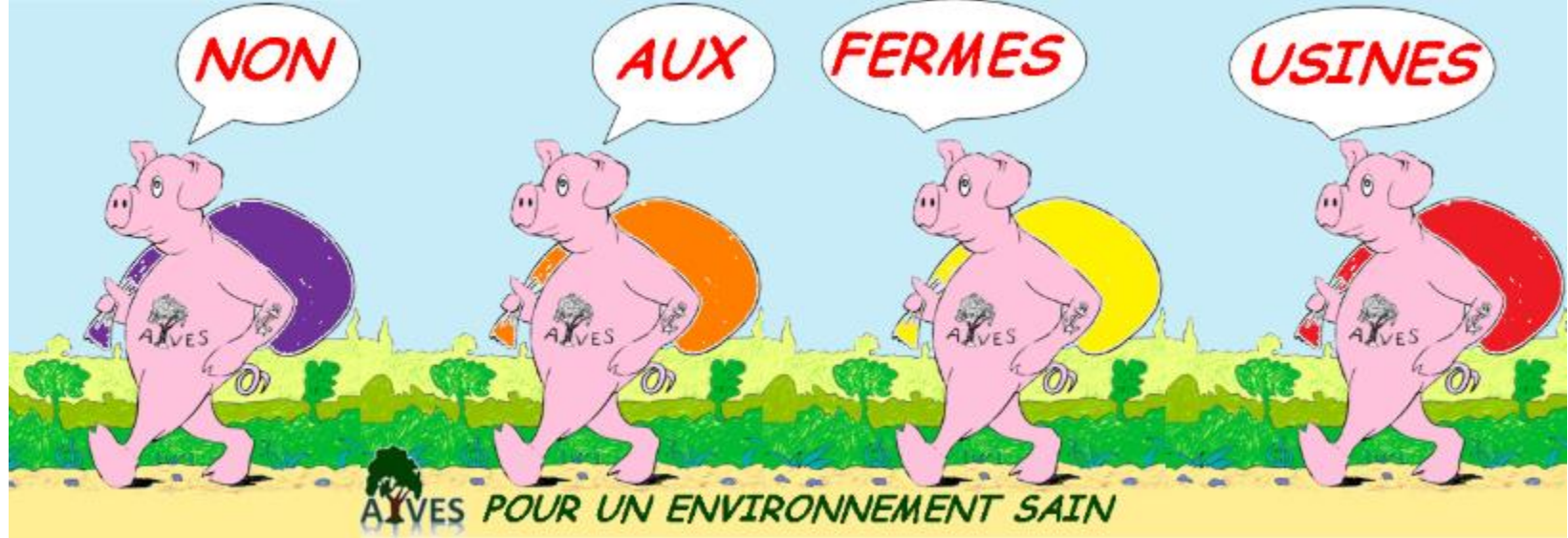
Sens synthétique des conclusions : Rejet pour irrecevabilité

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

Conclusions tendant à l'annulation du jugement pour irrégularité (omission à statuer sur deux branches du moyen tirés de la méconnaissance de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme) mais, après évocation, rejet de la demande comme irrecevable, a défaut d'intérêt à agir.

Date et heure de la mise en ligne : 12/06/2017 à 15:30

Conclusions tendant à l'annulation du jugement pour irrégularités (omission à statuer sur deux branches du moyen tirés de la méconnaissance de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme mais après évocation, rejet ...)



Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

Le dossier AFR



Extrait du jugement du 26 septembre 2013

« Qu'il suit de là qu'il n'appartient qu'à la juridiction administrative de connaître de la demande présentée par M. Jedraszak et autres ; »

Extrait du jugement du 15 novembre 2016

*« Qu'ainsi, la présente
requête doit être rejetée
comme portée devant un
ordre de juridiction
incompétent pour en
connaître ; »*

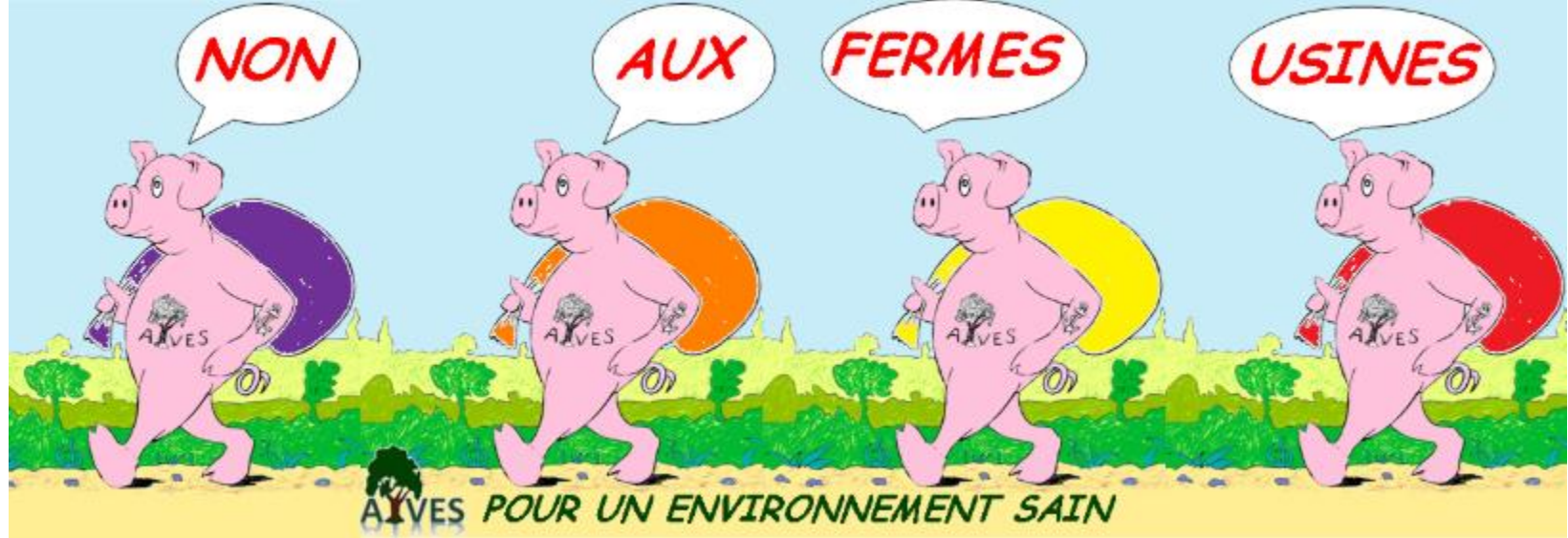
AU NIVEAU DU CHEMIN « AFR » CONDUISANT AU PROJET



AIVES, et des habitants d'Heuringhem et Ecques, ont déposé le **3 septembre 2013**, une requête au TA de Lille demandant une suspension de l'exécution d'une délibération au sujet du chemin AFR qui mène au projet de la porcherie industrielle, l'audience sur le fond s'est tenue le **15 novembre 2016**, soit plus de 3 années plus tard !!! Et au bout de ces trois années, le Tribunal Administratif s'est déclaré ...

INCOMPÉTENT !!!

Donc, pas de jugement sur le fond !



Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

Le dossier Autorisation à Exploiter





Recommandations du rapporteur public :

Annulation partielle ou totale pour deux motifs

1- Le dossier d'enquête publique ne comportait pas les capacités financières de l'exploitant.

2- Il ne comprend pas un plan d'épandage répondant aux prescriptions de l'article 21-5 de l'arrêté du 29 mars 2013, prenant en compte les surfaces mises à disposition telles que modifiées par l'exploitant.



Recommandations du rapporteur public : Suites

Reprise de la procédure au stade de l'enquête publique après complément du dossier et production d'un plan d'épandage présentant une surface d'épandage qui permette de justifier du respect de la norme d'intrants azoté à l'hectare.

Suspension de l'autorisation jusqu'à production de l'autorisation modificative.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.

Article 2 : Il est enjoint au préfet du Pas-de-Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.

Article 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013.

Article 4 : Le surplus des conclusions des requêtes et les conclusions présentées par l'EARL Bridault Chevalier sont rejetés.

Article 5 : Le présent jugement sera notifié à M. Jean-Michel Jedraszak, à M. Serge Lariviere, à M. Patrick d'Hoine, à M. Guy Glaise, à Mme Johannie Faillie, à Mme Valérie Duhamel, à M. Eric Grzegorzczak, à M. Lionel Schoentgen, à Mme Aurélie Vasset, à Mme Martine Segond, à M. Didier Melet, à Mme Monique Fasquelle, à M. Paul Hochart, à M. Daniel Duchatel, à M. David Gallet, à M. Alexis Rouget, à M. et Madame Philippe Lecocq, à M. Serge Pruvost, à M. Sébastien Merchier, à l'Association intervillages pour un environnement sain, à la commune d'Heuringhem, au préfet du Pas-de-Calais, à l'EARL Bridault Chevalier et au ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Délibéré après l'audience du 28 mars 2017, à laquelle siégeaient :

M. Degommier, président,
M. Malfoy, premier conseiller,
Mme Bergerat, conseiller.

Lu en audience publique le 25 avril 2017.

Art 1 : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.


Art 2 : Il est enjoint au préfet du Pas de Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.


Art 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivré le 29 mars 2013.

Les opposants gagnent un round mais la porcherie ne ferme pas

Les opposants ont eu, en partie, gain de cause. Le tribunal administratif a annulé l'arrêté autorisant l'exploitation de la porcherie d'Heuringhem mais elle peut continuer à tourner. Une nouvelle enquête publique devra être organisée.

Par Marie Jansana | Publiée le 09/05/2017

 PARTAGER

 TWITTER

Le journal du jour à partir de 0,79€



Booking.com

Marseille
NH Marseille Palm Beach

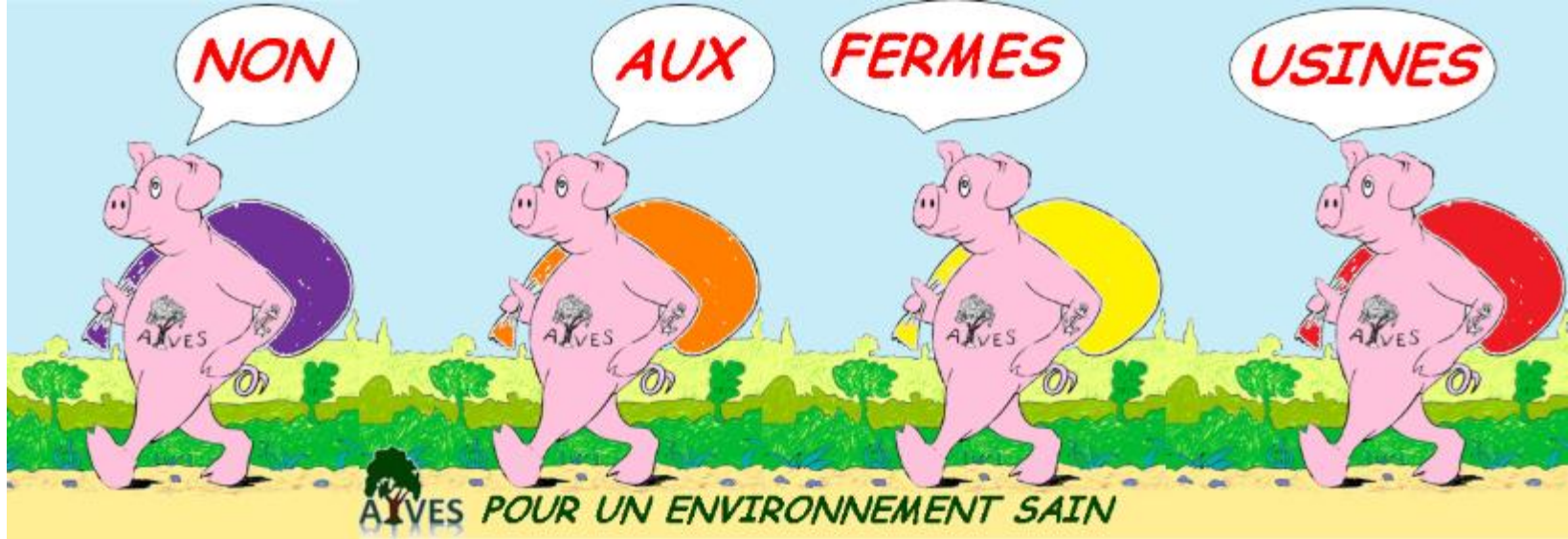
from
124,96 €

Book now

★★★★★

Marseille
Aparthotel Adagio
Marseille Prado
Plage

from
92,66 €



Rapport moral et d'activités 2018/2019

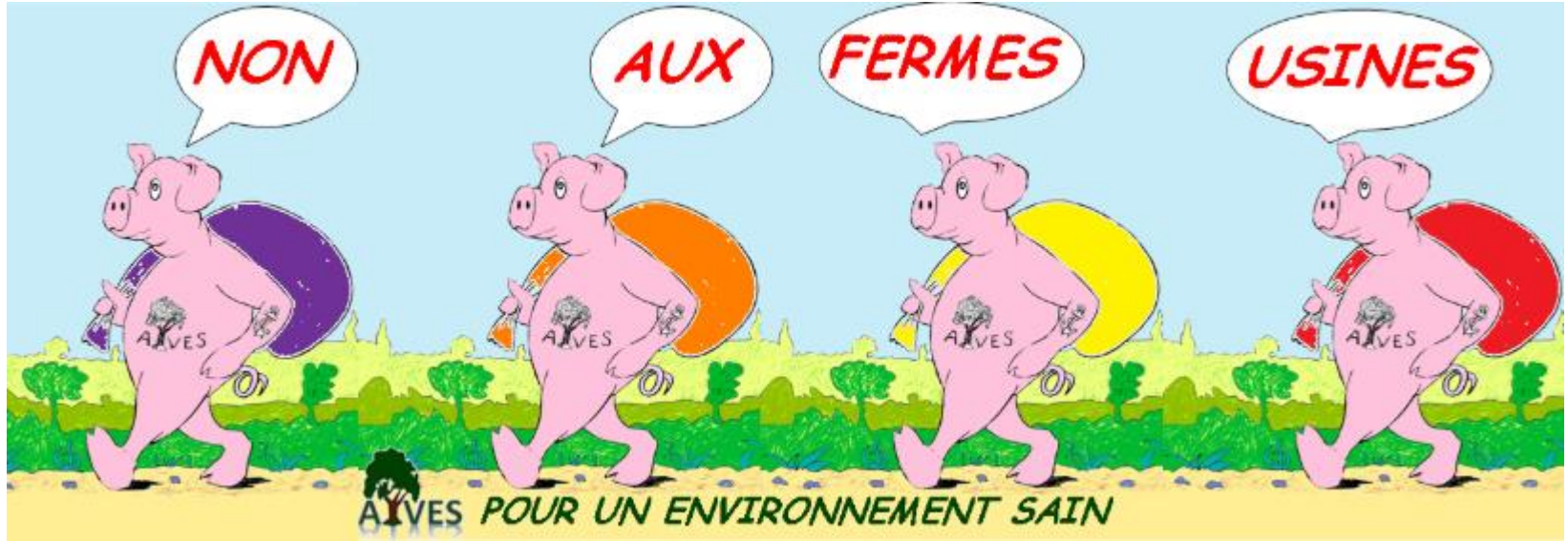
Après ce jugement, AIVES décide de faire appel le 3 juillet 2017 auprès de la CAA de Douai puis se désiste de cet appel.



Rapport moral et d'activités 2018/2019

AIVES demande l'application du jugement rendu public le 25 avril 2017, AIVES demande donc toujours une nouvelle enquête publique sur les capacités financières de l'EARL Bridault-Chevalier.





Rapport moral et d'activités 2018/2019

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- **Qu'est-ce qui est construit ?**
- **Qu'est-ce qui est dedans ?**



Une porcherie est construite avec :

- moitié moins d'animaux
- moitié moins de lisiers
- moins d'odeurs
- moitié moins de nitrates, d'ammoniac...

- des surfaces d'épandage retirées (PPR)
- un matériel d'épandage par injection directe

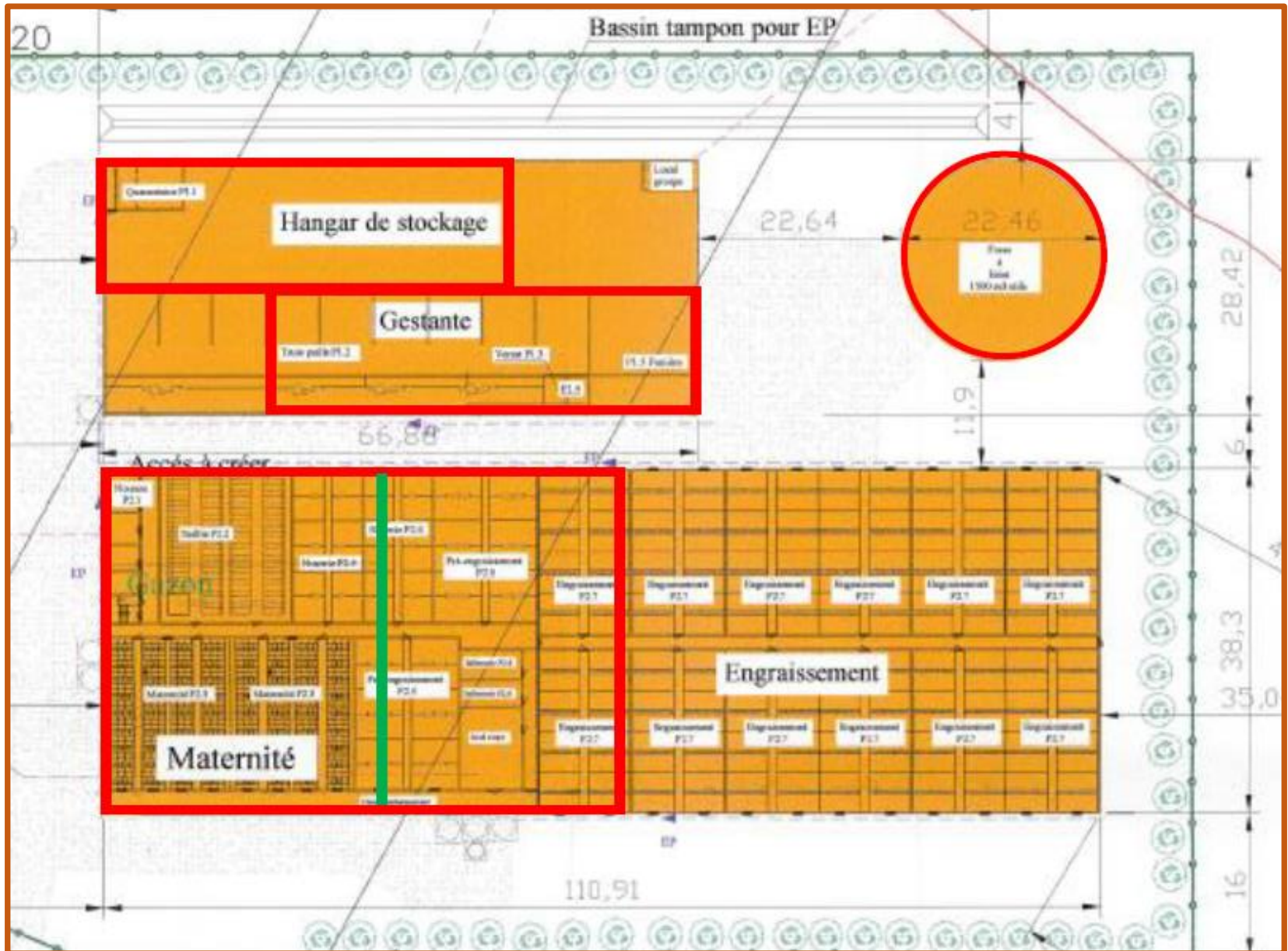
Répartition des animaux après projet :

Type d'animaux	Nombre d'animaux en présence simultanée	Equivalence (Décret N° 99-1220)	Nombre d'animaux équivalents
<u>Reproducteurs</u>			
Cochettes	42	1	42
Truies	312	3	936
Verrats	1	3	3
Porcelets (- 30 Kg)	864	0.2	172.8
Porcs pré-engraissement	864	1	864
Porcs Charcutiers	2 496	1	2 496
TOTAL	4 579		4 513.8

Après réalisation du projet, le site sera classé sous la rubrique 2102-1 de la nomenclature des installations classées. Il comprendra donc :

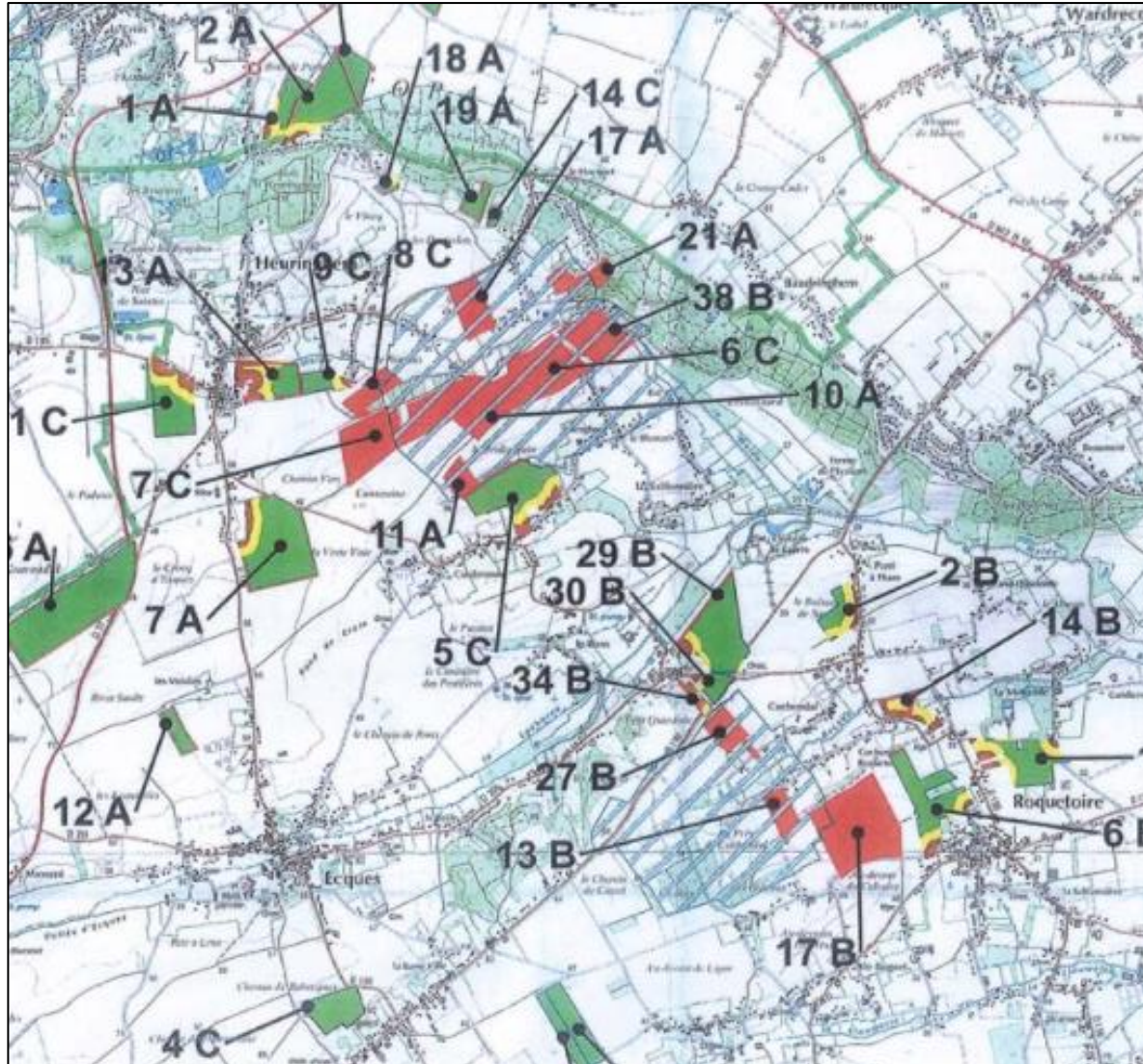
- 42 cochettes présentes pour 28 places de quarantaine, et 14 places en attente de saillie.
- 312 truies présentes pour 78 places de truies à saillir, 234 places gestantes confirmées, 72 places de maternité, 4 places d'infirmierie soit 388 places.
- 1 verrot.
- 864 places de nurserie porcelets de 8 à 20 Kg
- 864 places de pré-engraissement de 20 à 35 kg
- 2 496 places de porcs charcutiers de 35 à 110 Kg.

Ce qui est construit ce jour et qui ne correspond pas aux autorisations obtenues !





Retrait des parcelles incluses dans les périmètres rapprochés des points de captage d'eau potable !



Épandages par injection directe !



« Le nouveau projet que l'on découvre aujourd'hui à la lecture de l'étude de l'IFIP, et qui ne correspond ni au permis de construire ni à l'autorisation d'exploiter, est un projet de type naisseur-engraisseur partiel en multiplication avec une production d'un type génétique apportant une plus-value (!)...

... La production annuelle à la vente serait d'environ, toujours d'après l'étude de l'IFIP :

-4 176 porcelets vendus au sevrage

-2 000 cochettes F1

-1 300 porcs charcutiers ».

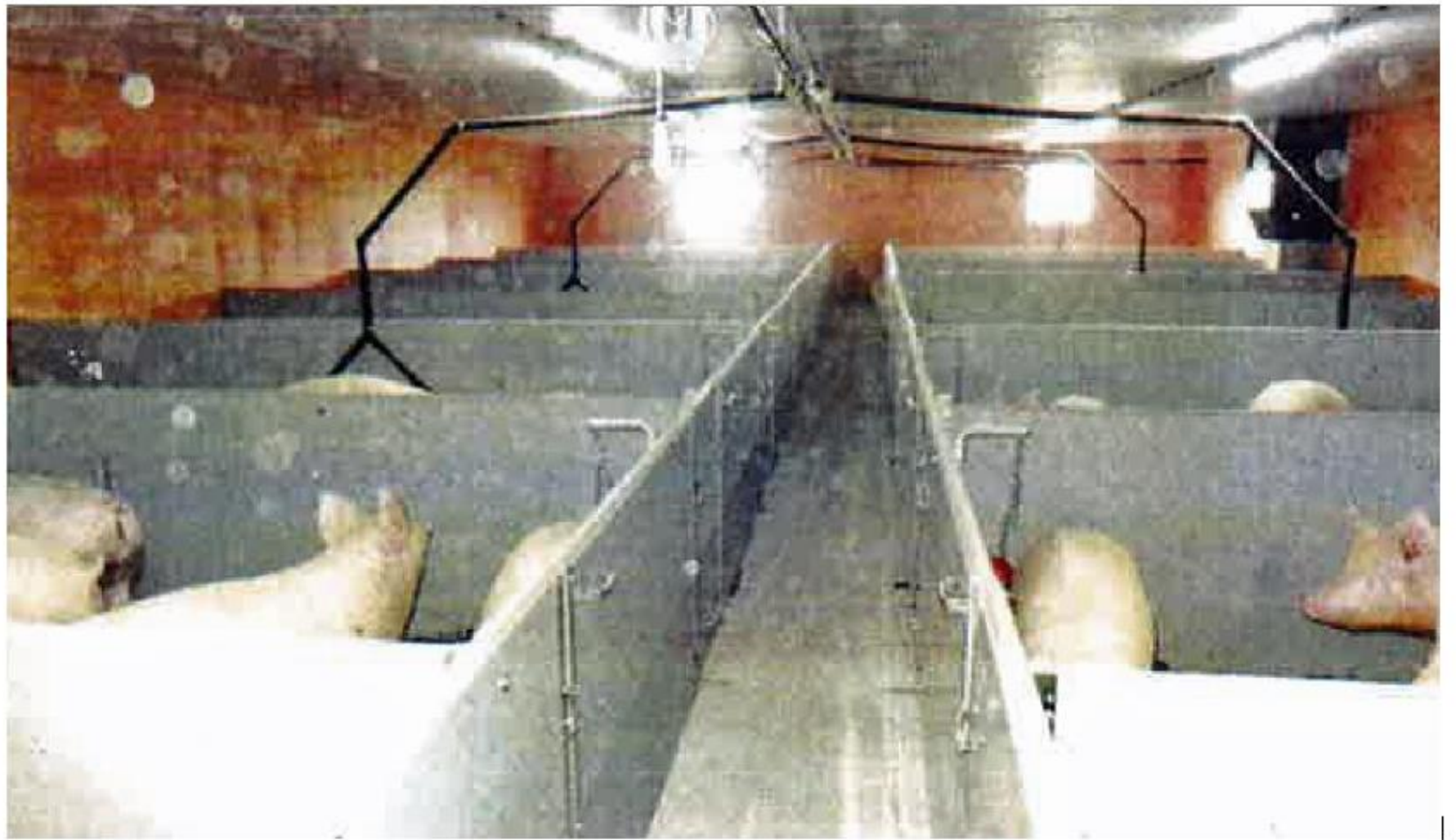
Projet initial :

- 2496 porcs charcutiers de plus de 35 kg
- 0216 porcs charcutiers de 30 à 35 kg

Soit 2712 emplacements de porcs charcutiers =
projet ICPE soumis à autorisation

**Actuellement, on n'est plus dans un élevage
ICPE soumis à autorisation car :**

- moins de 500 truies
- moins de 2000 emplacements de porcs charcutiers et/ou cochettes





Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches

- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

A VES



SALLE POLYVALENTE

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Contre l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage

Pour une véritable transition agricole et alimentaire,

et nos vies saines.







Avec Catherine Zambon et Alexis Rouget



Invité d'Honneur Laurent PINATEL

6^e fête anti 1000 vaches

DRUCAT

NON aux usines
à vaches



NOVISSSEN

www.novissen.com

GLYPHOSATE

RESULTATS DES
PISSEURS INVOLONTAIRES

MANIFESTATION

9 H Salle Polyvalente Drucat

10 H 30 à l'usine

8
septembre
2019







Arnaud Apoteker François Veillerette Dominique Masset

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches

- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019

19

- Catherine Zambon à Clarques

- Avec le film "Un lien qui nous élève"

- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam

- Les "Ebouriffés"

- "Nous voulons des Coquelicots"

- "Appel contre Tropicalia"



**FÊTE
PAYSANNE**

**DIM. 23 SEPTEMBRE
DE 10H A 18H**

Boulevard des Fédérés **GRANDE-SYNTHÉ**
2018

- MARCHÉ PAYSAN
- MINI FERME PÉDAGOGIQUE
- CONFÉRENCES ET TENTE À PARLOTTE
- JEUX ET ANIMATIONS
- DÉAMBULATION MUSICALE

**JEU CONCOURS
GAGNEZ UN W-E
POUR 4 PERSONNES DANS
UNE FERME PÉDAGOGIQUE
WWW.VILLE-GRANDE-SYNTHE.FR**







Fête Paysanne

2019

ANIMATIONS ENFANTS | ATELIERS | FERME PÉDAGOGIQUE
CONFÉRENCES | RESTAURATION | MARCHÉ

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019 10^h00 / 18^h00
WINGLES parc Marcel Cabiddu



PROJECTION DÉBAT
AGRICULTURE ET CLIMAT
10^h00

DU BLÉ AU PAIN
DES SEMENCES ANCIENNES
POUR UN ÉPIÈRE D'AVENIR
11^h00

À LA DÉCOUVERTE DES VARIÉTÉS
RÉGIONALES DE LÉGUMES
12^h00

LOISON-SOUS-LENS :
QUAND UN MARAÎCHER
S'INSTALLE EN VILLE
13^h00

L'AUTOCONSOMMATION
PHOTOVOLTAÏQUE POUR LE
MILIEU AGRICOLE
14^h00

CONFÉRENCE
L'AGRICULTURE PAYSANNE
PEUT-ELLE NOURRIR LE MONDE ?
15^h00



+ D'INFOS

www.agd.fr/occitanie/fete-paysanne









2^{ème} édition de :

DEMAIN UN AUTRE MONDE



DIMANCHE 23 JUIN 2019 10h à 18h
La ferme du Schoubrouck à NOORDPEENE
353 chemin du Schoubrouck 03 21 98 21 26 lafermeduschoubrouck@laposte.net



Demain un autre monde le 23 juin 2019



Demain un autre monde le 23 juin 2019 avec l'APSH

Fête des possibles, Saint-Leu d'Esserent, 30 septembre 2018

Dimanche
30
Septembre
9h-18h

Consommons et produisons autrement ENSEMBLE

Ateliers parents-enfants
• permaculture
• percussion
• récup'art

Déambulation
• batucada
• marionnette géante

Conférences
santé •
alimentation •
climat •

Scène ouverte
Slam, folk, ...
en live toute la journée

Activités
poney •
canoë •
kayak •
(activités payantes)

Organisé par
plus de 30
associations locales

Restauration sur place
et pique-nique possible

Entrée & ateliers
GRATUITS

Base de loisirs
St Leu d'Esserent

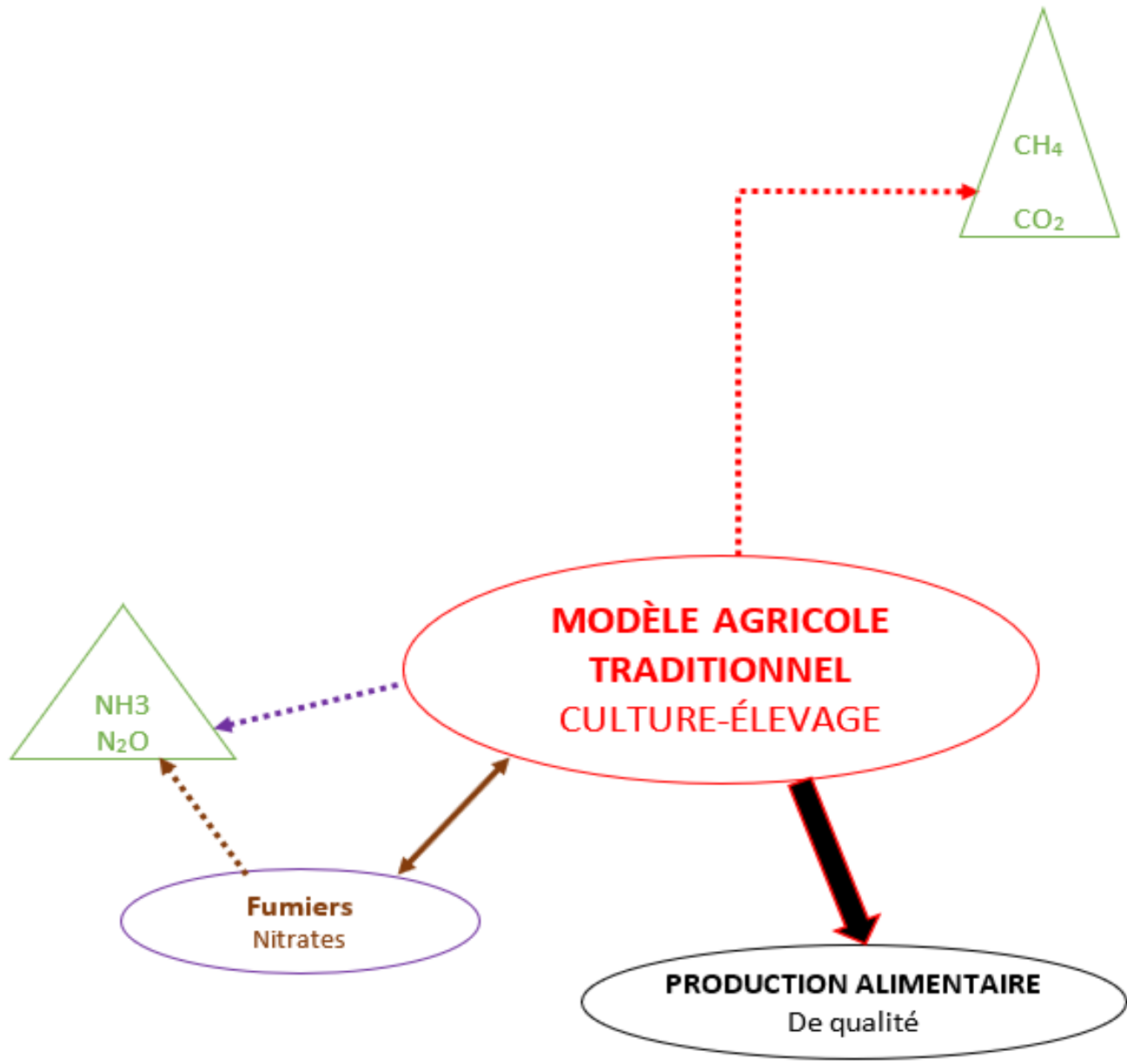




Jean-Michel JEDRASZAK

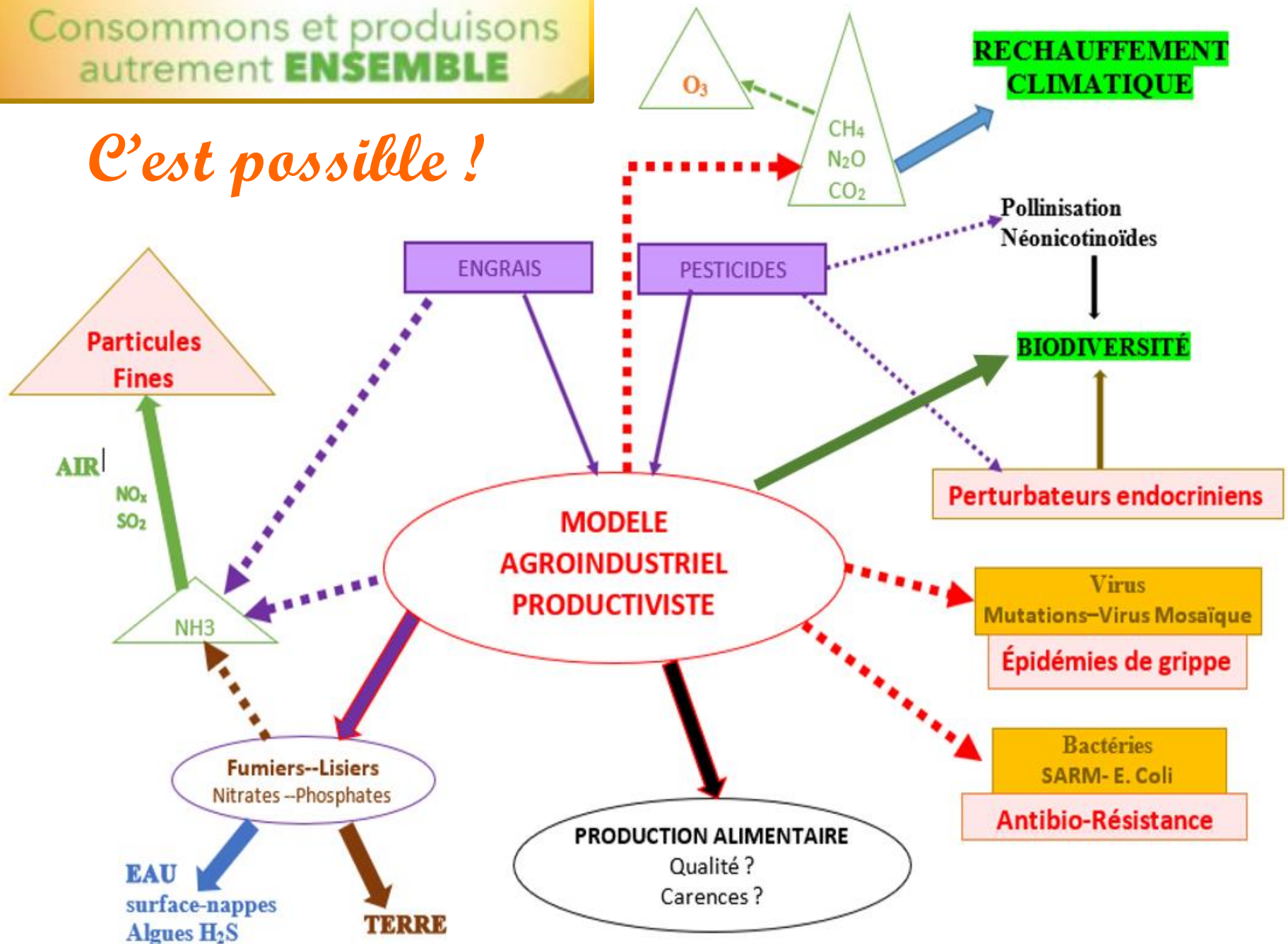
(médecin, co-président de l'association AIVES)

- ▶ À l'opposé d'une *agriculture paysanne*, l'agro-industrie contribue à de multiples atteintes à la santé des populations et des agriculteurs, en cause : pesticides, perturbateurs endocriniens, particules fines, antibiorésistances, zoonoses...
- ▶ Exemples :
 - les perturbateurs endocriniens et leur "effet cocktail"
 - *ammoniac-particules fines-santé*
 - 2050: une ère post-antibiotique ?
 - agro-industrie et réchauffement climatique



Consommons et produisons
autrement **ENSEMBLE**

C'est possible !



Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches

- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019

- **Catherine Zambon à Clarques**

- Avec le film "Un lien qui nous élève"

- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam

- Les "Ebouriffés"

- "Nous voulons des Coquelicots"

- "Appel contre Tropicalia"

Lecture- spectacle

Organisée par AIVES

**Dimanche 14 octobre
à 16h30**

**Nous étions debout
et nous ne le savions
pas**

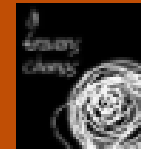
texte de Catherine Zambon lu par

**Jean Yves Berteloot (*sous réserve*)
et Catherine Zambon**

**Lieu : A Travers Champs
Hameau de Saint Jean
Clarques (62)**



Suivi d'un échange et du pot de l'amitié









Les artistes en scène !



Des paroles intimes

Dans son texte de théâtre *Nous étions debout et nous ne le savions pas*, Catherine Zambon se demande « *qu'est-ce que ça fait de lutter ?* ». Et pour cela, en 2015, elle avait posé la question aux résistants heuringhemois, et aussi aux opposants au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, de la ferme des milles vaches dans la Somme, etc. **Des entretiens qui sont entremêlés dans de courts textes,** lus par les deux acteurs dimanche soir. Et écouté par la soixantaine de spectateurs présents.

« Elle dépeint très bien les gens qui s'engagent dans des luttes. »

« Elle dépeint très bien les gens qui s'engagent dans des luttes, glisse Jean-Yves Berteloot à propos de Catherine Zambon, des gens qui dépensent beaucoup d'énergie avec souvent peu de moyens. Les paroles personnelles, intimes des gens, c'est ça aussi qui m'a plu. Leurs joies. Leurs peines. » Un air de résistance soufflait dimanche sur le hameau de Saint-Jean.

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches

- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019

- Catherine Zambon à Clarques

- Avec le film "Un lien qui nous élève"

- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam

- Les "Ebouriffés"

- "Nous voulons des Coquelicots"

- "Appel contre Tropicalia"

MERCREDI 6 MARS À 20H00

AU **CINÉMA OCINÉ** À SAINT-OMER

AVANT-PREMIÈRE AVEC LE RÉALISATEUR OLIVER DICKINSON

Un ciné-débat organisé par **AIVES**, l'AMAP de la Morinie et les "Amis de la Conf' Paysanne"

Soutiens par : APSH - CMR *Chercheurs dans le Nord Rural* - CtaC - CSF - LPD 62 - Mission Ouvriers - MRJC

Le ciné-débat sera suivi d'un pot de l'amitié

Tout public. 8 15/025. Tarif réduit 5 15/025

Un lien qui nous élève

un documentaire réalisé par Oliver Dickinson



Des éleveurs se battent pour offrir une vie digne à leurs animaux.



Avec la participation de :
Jean-Claude de La, Nicolas Chauvin, Lucie van den Broek, Anne-Marie, Annette de la Roche, Nicolas, Marie-Line, Nathalie, Hugues, ...
Membre du réseau de l'Association des Éleveurs de la Région de la Morinie, de la Conf' Paysanne, de la Mission Ouvriers, de la MRJC



Un lien qui nous élève



Oliver Dickinson en tournage chez Laure et Igor, dans le Vercors.



Ciné-débat mercredi 6 mars à 20h00
Cinéma Ociné à Saint-Omer

Organisé par AIVES avec le soutien de
l'AMAP de la Morinie, les Amis de la Conf. ...,
et avec la participation du réalisateur !

Dès 1850, la loi Grammont punissait les mauvais traitements à nos compagnons sans mots. Mais, à ce jour, le paysage de l'élevage français a surtout pris la forme de porcheries-usines, de stabulations surpeuplées, de fermes industrielles robotisées...

Heureusement, Laure, Nicolas, Annabelle et leurs collègues éleveurs choisissent une autre voie pour offrir une existence plus digne à leurs animaux, du début à la fin. Et leurs efforts sont récompensés par le lien qu'ils tissent avec leurs bêtes. Un lien qui nous élève tous.

Un documentaire de 88 minutes sur le thème : **élevage et bien-être animal.**



le réalisateur Oliver Dickinson

Né à Londres en 1980, ce documentariste franco-britannique est l'auteur de films d'inspiration sociale et écologique : *Des locaux très motivés*, *La Province Oubliée*, *Veilleurs du Lagon*, *Paludiers de la Baie*... Son style cinématographique a été reconnu par plus d'une centaine de festivals dans 45 pays et primé une vingtaine de fois. *Un lien qui nous élève* est son deuxième long-métrage.

Les usines à viandes : bien sûr c'est les odeurs, la malbouffe, la pollution de l'air, des eaux et des sols, la perte de la biodiversité, le réchauffement climatique... mais en plus, c'est aussi la perte du lien entre les hommes et les animaux ! Voire davantage ?

A-t-on vraiment besoin de la porcherie industrielle d'Heuringhem, de l'usine à volaille d'Acquin-Westbécourt... alors que d'autres solutions existent ! *On en discute le 6 mars ?*

Site web : www.unlienquinouseleve-lefilm.com

Pour suivre l'actualité du film : www.facebook.com/unlienquinouseleve



Accroupi, Oliver Dickinson le réalisateur



Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches

- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019

- Catherine Zambon à Clarques

- Avec le film "Un lien qui nous élève"

- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam

- Les "Ebouriffés"

- "Nous voulons des Coquelicots"

- "Appel contre Tropicalia"

NON AUX POULAILLERS INDUSTRIELS !



Le collectif
vous invite à sa
**première
marche**

**107 000
poules**
Ni ici
Ni ailleurs!

RASSEMBLEMENT

**11 HEURES
Grand Place
PITGAM**

SAMEDI 8 JUIN 2019

PITGAMOIS et
PITGAMOISES
EN COLÈRE !



Houtland Nature



HIRONDELLE
DES FAUX
BOURGS

Les Amis
de la Terre

Group
Environnement
Sud
Flandre

FINANCIARISATION :

- 2/3 des capitaux détenus par une société belge,
- un investissement de 2,47 millions d'euros impossible à transmettre lors du départ à la retraite de l'agriculteur local,

+

EMPLOIS DÉTRUITS :

- 1,3 équivalent temps-plein alimenter en œufs de 140 000 personnes,
- 481 élevages de ce type suffiraient à produire la totalité des œufs consommés en France chaque année

+

IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'IMAGE DU TERRITOIRE :

- un projet énergivore,
- des poules nourries avec des cultures industrielles en partie importées et OGM,
- 1 ha de terre agricole bétonnée,
- le bal des camions d'œufs, d'aliment et de fientes séchées,

+

BIEN-ÊTRE ANIMAL IGNORÉ

- 9 poules au mètre carré,
- pas d'accès à l'extérieur ou à la lumière naturelle,
- une concentration d'animaux augmentant les risques sanitaires,

= LA RECETTE DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE DONT NOUS NE VOULONS PLUS !

Il y a urgence ! L'industrialisation de l'agriculture qui est à l'œuvre avec une vingtaine d'élevages industriels dans les 5 km alentours est en train de **détruire la capacité de résilience** encore possible sur notre territoire.



**DÉVELOPPONS UNE AGRICULTURE PAYSANNE,
POUR L'EMPLOI,
POUR L'ENVIRONNEMENT,
POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ !**







AIVES
Mairie d'Heuringhem
80, rue de Saint-Omer
62575 Heuringhem

www.aives.fr
[AIVES sur Facebook](#)



Heuringhem, le 02 mai 2019

à

Monsieur François Yoyotte-Husson
Commissaire enquêteur
Mairie
59284 Pitgam
|

Objet : Contribution à l'enquête publique concernant le projet d'un Élevage de poules pondeuses sur la commune de Pitgam et dont le promoteur est la SCEA Duterre.

La conception de la ventilation des bâtiments doit être totalement repensée.

M le Commissaire Enquêteur, pour les raisons évoquées ici et celle évoquées ailleurs, nous vous demandons donc d'émettre un avis défavorable à ce projet d'élevage de poules pondeuses à Pitgam.

Il est plus que temps de prendre en considération l'ensemble des problèmes engendrés par les projets de type ICPE, qu'ils soient directs ou indirects, qu'il y ait *références* ou pas !

La sauvegarde de notre environnement et la défense de notre santé doivent être prioritaires face à d'éventuels surcoûts, surcoûts d'ailleurs bien surmontés dans des élevages du même type en France et chez nos voisins du Nord.

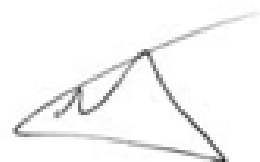
Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations les meilleures,

Pour le Collège d'AIVES

Jean-Michel JEDRASZAK

Co-Président d'AIVES

Membre fondateur du Collectif Plein Air





AIVES
Mairie d'Heuringhem
80, rue de Saint-Omer
62575 Heuringhem

www.aives.fr
[AIVES sur Facebook](#)



Heuringhem, le 25 septembre 2019

à

Monsieur Jean-Charles Thieullet
Commissaire enquêteur
Mairie
59284 Pitgam
Pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Objet : Contribution d'AIVES à l'enquête publique concernant le projet d'un Élevage de poulets de chair sur la commune de Pitgam et dont le promoteur est la SCEA Kilmas Houck.

4 ► Sur le réchauffement climatique

On ne fera que de signaler que 36% des gaz à effet de serre proviennent de l'industrie agro-alimentaire, qu'une grande partie provient des élevages intensifs et que le projet de Pitgam ne va pas dans le bon sens pour améliorer la situation dramatique qui nous attend tous, à Pitgam comme ailleurs !

M le Commissaire Enquêteur, pour les raisons évoquées ici et celles évoquées ailleurs, nous vous demandons donc d'émettre un avis défavorable à ce projet d'élevage de poulets de chair à Pitgam.

Il est plus que temps de prendre en considération l'ensemble des problèmes engendrés par les projets de type ICPE, qu'ils soient directs ou indirects, qu'il y ait *références* ou pas (ex. sur les particules fines) !

La sauvegarde de notre environnement et la défense de notre santé doivent être prioritaires face à d'éventuels surcoûts, surcoûts d'ailleurs bien surmontés dans des élevages du même type en France et chez nos voisins du Nord (lavage d'air).

Recevez, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations les meilleures,

Pour le Collège d'AIVES
Jean-Michel JEDRASZAK
Co-Président d'AIVES
Membre fondateur du Collectif Plein Air



RE: J'ai besoin de ta science...

À : laurent leberre

Bonsoir Laurent,

Pour quand ton document doit être terminé ?

J'aurais bien quelques commentaires à proposer mais je suis très occupé jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

À te lire

Bonne soirée

Jean-Michel

[Afficher la suite de laurent leberre](#)

laurent leberre 

17 août 2019 à 18:21

LL

Rép : J'ai besoin de ta science...

À : Jean-Michel Jedraszak

Un grand merci pour cette réponse très documentée.

J'ai quasiment recopié ton message pour mettre en évidence le fait que notre éleveur raconte n'importe quoi, quel que soit le sujet.

Le seul sujet sur lequel on ne peut pas disserter est le cahier d'épandage et les déversements de lisier sur les champs puisqu'on ne peut rien vérifier.

S'il se permet de telles contre vérités, pourquoi ses déclarations concernant les effluents de son élevage seraient-elles à admettre ?

Je te joins le document en cours de rédaction pour que tu puisses te rendre compte des énormités écrites par l'éleveur en 2016 qui seraient passées comme des vérités aux yeux du préfet si nous n'avions pas réagi !

Amicalement,

Laurent Le Berre

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- **"Nous voulons des Coquelicots"**
- "Appel contre Tropicalia"





Association InterVillage pour un Environnement Sain



Nous voulons des coquelicots

appel à la résistance contre les pesticides !

nousvoulonsdescoquelicots.org

Signons toutes et tous cet appel contre les pesticides de synthèse !

Rendez-vous sur le site :

nousvoulonsdescoquelicots.org

AIVES, l'APSH, la LPO, le CTAC et d'autres organisations de la région audomaroise appellent à un premier rassemblement ce vendredi 5 octobre à 18h30 sur la Place du Maréchal Foch à SAINT-OMER

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.



Saint-Omer Un rassemblement tous les mois pour dire « non » aux pesticides

À Saint-Omer, le premier rendez-vous des opposants aux pesticides a réuni une quarantaine de personnes, de diverses associations, vendredi. Pas de crainte si vous n'y étiez pas, il y en aura 23 autres, chaque premier vendredi de chaque mois durant deux ans.

Ludovic Jouanserre | 06/10/2018





5 octobre 2018



1^{er} Novembre 2019, hommage aux victimes des pesticides de synthèse

Combien en faut-il pour être entendu?

979 185 ont signé. Bientôt le million !



Je signe l'Appel

Les champs suivis d'une étoile * sont obligatoires

Nom*

Campagne "Pisseurs involontaires de Glyphosates"



Prélèvement à Saint-Omer le samedi 7 décembre dès 6h00 du matin

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- Les "Ebouriffés"
- "Nous voulons des Coquelicots"
- **"Appel contre Tropicalia"**



NON À TROPICALIA

UN "NON SENS" ABSOLU !

26 associations disent NON !



Contacts presse :

AIVES : asso.aives@gmail.com Jean-Michel Jedraszak 07 85 79 03 08

Pour NOVISSEN : Catherine ZAMBON : catherine.zambon@free.fr

GDEAM 62 : gdeam.asso@orange.fr Daniel Trollé 03 21 06 57 66

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- **Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches**
- **Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019**
- **Catherine Zambon à Clarques**
- **Avec le film "Un lien qui nous élève"**
- **L'élevage de poules pondeuses de Pitgam**
- **Les "Ebouriffés"**
- **"Nous voulons des Coquelicots"**
- **"Appel contre Tropicalia"**

Rapport moral et d'activités 2018/2019

Les activités d'AIVES :

- Les 5^{ème} et 6^{ème} Fêtes des anti 1000 vaches
- Les Fêtes Paysannes 2018 et 2019
- Catherine Zambon à Clarques
- Avec le film "Un lien qui nous élève"
- L'élevage de poules pondeuses de Pitgam
- **Les "Ébouriffés"**
- "Nous voulons des Coquelicots"
- "Appel contre Tropicalia"



LES ASSOCIATIONS et autres exposants

Cette année, nous avons invité de nouvelles associations en lien avec nos thématiques. Sur la place des Héros, dans l'immédiate proximité du stand de Colères du présent, retrouvez les militants des associations :

» **NOVISSEN**, NOs Villages Se Soucient de leur ENvironnement qui lutte contre un projet démesuré de ferme laitière de 1000 vaches avec 750 veaux, et une unité de méthanisation aux portes du village à Drucat (80), un projet financé par l'entreprise de BTP Ramery SA.

<http://novissen.com/>

» **DECICAMP**, Démocratie pour les Citoyens des Campagnes qui milite contre l'implantation d'une ferme usine de plus de 3000 porcs au sein du village de Loueuse (60) en pleine Picardie Verte.

<http://collectifpleinair.eu/>

» **AIVES**, Association Intervillage pour un Environnement Sain qui combat l'implantation d'un élevage industriel à Heuringhem et Ecques (62).

<https://www.aives.fr/>

» **BURE STOP !** L'association qui tente de contrecarrer le projet d'enfouissement de plus de 80 000 m³ de déchets atomiques par l'entreprise Cigéo et l'Etat à Bure (55).

<http://burestop.free.fr/spip/>

**RETROUVEZ DE NOMBREUSES AUTRES ASSOCIATIONS
SUR LES STANDS DE LA PLACE DES HÉROS !**

AIVES : association invitée d'honneur !



**Naissance le 28 avril 2018 à Arras
Tôt le matin !**

**Décision est prise d'organiser
un grand rassemblement
régional des luttes pour le
Vivant le samedi 27 avril 2019**

**Effectivement, un an plus tard, une
marche pour le Vivant, partant des
4 coins d'Arras, s'élanche vers la
Place des Héros !**

Indignées par des politiques qui défigurent et polluent l'environnement, menacent la santé et la biodiversité, sont irrespectueuses des humains et des animaux, dénie des droits fondamentaux, des associations des Hauts-de-France et d'ailleurs appellent à un grand rassemblement unitaire, le premier dans la région !

Nos motivations de départ, essentiellement environnementales, s'ouvrent aussi aux injustices sociales. Les associations, collectifs et citoyens engagés auprès des réfugié.e.s, des laissé.e.s pour compte, des discriminé.e.s ont leur place dans le collectif Ebouriffé.

ENSEMBLE(S)

Urbains et ruraux
D'ici et d'ailleurs
Associations et collectifs
Citoyennes et citoyens

VIVANT

Pour le respect de la terre, de l'eau, de l'air
des humains, des animaux, des végétaux

Pour la sauvegarde de la nature
et de sa biodiversité

DEBOUT REJOIGNEZ-NOUS !

Le collectif Ebouriffé a rencontré les collectifs et organisations suivant-e-s : AIVES, NOVISSEN, Decicamp, Colères du présent, Attac, MRES des Hauts-de-France (Maison régionale de l'environnement et des solidarités), Rivière Nature Patrimoine, Houille Ouille , Les Amis de la conf, CRID (centre de recherche et d'information pour le développement, CLAC (Collectif local des associations citoyennes-Amiens), Boîte sans projets, Vent d'asso, ODAS (observatoire national de l'action sociale), Leforest environnement, Marches pour le climat (Amiens, Arras, Lens-Liévin, Lille), Objecteur de croissance 62, L214, LieuAutoGéré Liévin, collectif du Triangle de Gonesse, Université populaire de Roubaix, CAO de Croisilles, Fraternité Rom, Conf' Paysanne, Amis de la Conf'... Des contacts ont été pris avec d'autres collectifs (climats, GON, NNE...).



ENSEMBLE(S)
DEBOUT POUR LE VIVANT



Toute la chaire
des oiseaux,
Le vol des papillons et
La beauté des couleurs
Avec les papillons,
C'est un plaisir!

De faire à jour,
Avec un bruit
de papillon
Avec un bruit pour
les oiseaux, les
papillons et
les couleurs.

2,4-D
4 CONTRE
BAMBI
PANCHE

Arrière - nos
Papillon - nos
La beauté
La beauté
La beauté
La beauté



Sens 58
Sens 58
Sens 58
Sens 58



Die-in à Arras

27 avril 2019

DU 21 AU 26 AVRIL 2019 le long de la VIA FRANCIGENA

SEMAINE DE LA "RANDONNÉE DES COQUELICOTS"



Pour que les sentiers bordés de haies restent colorés
Pour que les papillons et les oiseaux de vos balades
Vous accompagnent encore quand vous cheminerez
Pour que les pesticides ne vous rendent plus malades

**En lien avec la Journée
mani-festive du 27
avril à ARRAS**

www.facebook.com/ensemblepourlevivant

**DE SAINT-OMER À ARRAS
RANDONNÉES QUOTIDIENNES
EN BOUCLES DE 10 à 12 km**

**À travers champs, bois, terrils
et villages**

**Pour soutenir
le mouvement des coquelicots**

www.nousvoulonsdescoquelicots.org

Programme :

DIMANCHE 21 AVRIL

DELETTES : 11km. Départ Église de Delettes, 13h30
Dominante du circuit : nature, paysage.

LUNDI 22 AVRIL

BURBURE : 11km. Départ Église de Burbure, 13h30
Dominante du circuit : la requalification du bassin minier, terroir et cavalier

MARDI 23 AVRIL

BRUAY LA BUISSIERE : 10 km. Départ Place rue Wéry, 13h30
Dominante du circuit : La nature s'invite dans la ville

MERCREDI 24 AVRIL

OLHAIN : 12km. Départ place du village 13h00
Dominante du circuit : entre terroir boisé et villages de l'Artois

JEUDI 25 AVRIL

ABLAIN SAINT NAZAIRE : 12km. Départ Notre Dame de Lorette, parking du musée 13h00
Dominante du circuit : bois et nécropole nationale

VENDREDI 26 AVRIL

VILLERS AU BOIS : 11,5km. Départ place salle des fêtes, 13h30
Dominante du circuit : à travers bois et champs, découverte de l'abbaye Mont Saint Eloi et des collines

SAMEDI 27 AVRIL

ARRAS : **Grande Mani-festive**. Départ Place de la gare, 15h00 vers la place des Héros. De 16h00 à 23h00 : Die-in, village des associations, rencontres d'auteurs, concerts... (+ de 14h00 à 15h00 : 4 cortèges séparés vers la gare)
Renseignements complémentaires :
www.facebook.com/ensemblepourl'avant
<http://www.coleresduprenant.com/agenda/ensemble-pour-le-avant/>

Informations et réservations : Nicole VENDEVILLE tél 03 61 23 25 84 ou mail nicolevendeville@hctmail.fr
Nombre de randonneurs limités à 30 par sortie sur réservation.



à l'initiative de : **AIVES** Association InterVillage pour un Environnement Sain

<http://www.aves.fr> asso.aves@gmail.com
<https://www.facebook.com/associationaves>

avec le soutien de la FFRP
Fédération Française
de la Randonnée Pédestre Hauts de France



Hauts-de-France

ENVIRONNEMENT MARCHÉ DES COQUELICOTS

Une marche pour alerter sur les pesticides et le climat

Dans l'Audomarois, la marche des Coquelicots a débuté dimanche 21 avril à Delettes. Elle emprunte la via Francigena qui relie Canterbury à Rome. Bien entendu, les marcheurs n'iront pas jusqu'en Italie, ils s'arrêteront à Arras pour soutenir la *manifestive Ensemble debout pour le vivant* le samedi 27 avril.

Nicole Vendeville est à l'initiative de ce rassemblement, qui réunit, chaque jour, une dizaine de participants.

Jean-Michel Jedraszak de l'association Aives est aussi de la partie. Ensemble, ils comptent alerter sur l'urgence climatique, notamment sur l'utilisation des pesticides fatals aux pollinisateurs. Un message rappelant les problèmes environnementaux sera placardé le long des chemins empruntés.

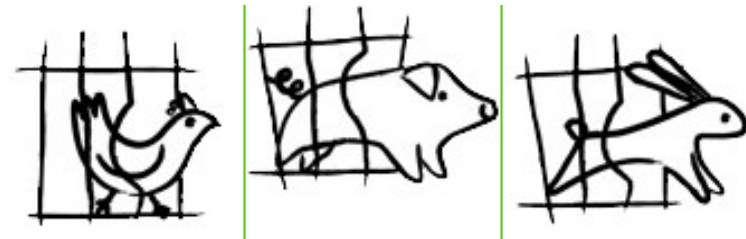
■ Rassemblement Ensemble pour le vivant, samedi 27 avril à 14h à Arras, regroupement à 15h place des Héros.



Les marcheurs sont prêts à rallier Arras pour défendre le climat.

Pour finir, un mot sur le "bien être animal", ou plutôt sur le respect de l'animal !

L'initiative citoyenne européenne lancée par le CIWF : près de 1,6 million de signatures pour demander la fin des cages dans les élevages. AIVES y a pris sa modeste part avec 170 autres associations !



**Appel contre
l'élevage intensif à
l'initiative de L214 !
AIVES soutient !**

Nous exigeons :

- un moratoire immédiat sur l'élevage intensif et l'interdiction de nouvelles constructions destinées à élever des animaux sans accès au plein air ;
- un plan concret de sortie de l'élevage intensif, avec accompagnement des personnes qui en dépendent aujourd'hui vers des productions alternatives ;
- une végétalisation d'ampleur de l'alimentation en restauration collective publique ou privée.

vote





AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



7^{ème} Assemblée Générale

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié

Bilan Financier de l'année 2017 :

Dépenses	
Fournitures de bureau	88,66 €
Assurance	145,40 €
Honoraires Avocat	9 600,00 €
Frais postaux	112,16 €
Dépenses manifestations	
Achat pour projection film 0 phyto	57,00 €
Participation fête paysanne	100,00 €
Loto printemps	1 712,54 €
Loto automne	1 683,43 €
Vente de chocolats	2 663,86 €
Total des dépenses 2017	16 163,05 €

Recettes	
Cotisations	2 008,00 €
Dons	1 560,00 €
Quote part Requérants	5 053,67 €
Subventions communales	180,00 €
Produits financiers	74,87 €
Recettes manifestations	
Loto printemps	3 692,56 €
Loto automne	2 940,56 €
Vente de chocolats	4 246,40 €
Total des recettes 2017	19 756,06 €

Résultat de l'exercice 2017	3 593,01 €
------------------------------------	-------------------

Report à nouveau N-1	12 267,88 €
-----------------------------	--------------------

Disponible au 31/12/2017 sur nos comptes	15 860,89 €
---	--------------------

Rappel 2017

Dépenses	
Fournitures de bureau	286,80 €
Fournitures Diverses	280,04 €
Assurance	142,54 €
Honoraires Avocat	2 340,00 €
Frais postaux	127,05 €
Don terre de lien	100,00 €
Dépenses manifestations	
Loto printemps	1 742,89 €
Loto automne	1 614,85 €
Vente de chocolats	1 650,25 €
Lecture Catherine Zambon	124,90 €
Total des dépenses 2018	8 409,32 €

Recettes	
Cotisations	1 432,00 €
Dons	1 172,00 €
	- €
Subventions communales	180,00 €
	- €
Produits financiers	124,95 €
Recettes manifestations	
Loto printemps	3 259,47 €
Loto automne	3 668,90 €
Vente de chocolats	2 626,00 €
Lecture Catherine Zambon	180,00 €
Total des recettes 2018	12 643,32 €

Résultat de l'exercice 2018	4 234,00 €
------------------------------------	-------------------

Report à nouveau N-1	15 860,89 €
----------------------	-------------

Disponible au 31/12/2018 sur nos comptes	20 094,89 €
---	--------------------

Bilan financier 2018

Situation financière au 25 novembre 2019

ASSOC. INTERVILLAGE ENVIRON SAIN

Compte courant n° 16622223101

1 025,21 €

ASSOC. INTERVILLAGE ENVIRON SAIN

Livret A association n° 53926261009

19 296,96 €

Nous sommes toujours redevables de possibles frais irrépétibles

On nous doit toujours des frais irrépétibles

NOTRE SITUATION FINANCIERE EST SAIN ET STABLE

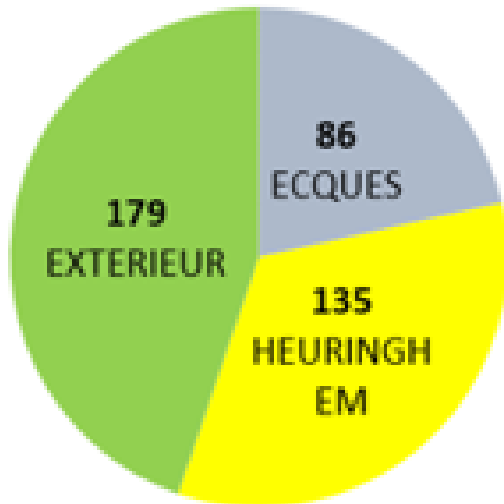
Répartition des adhérents 2016

487

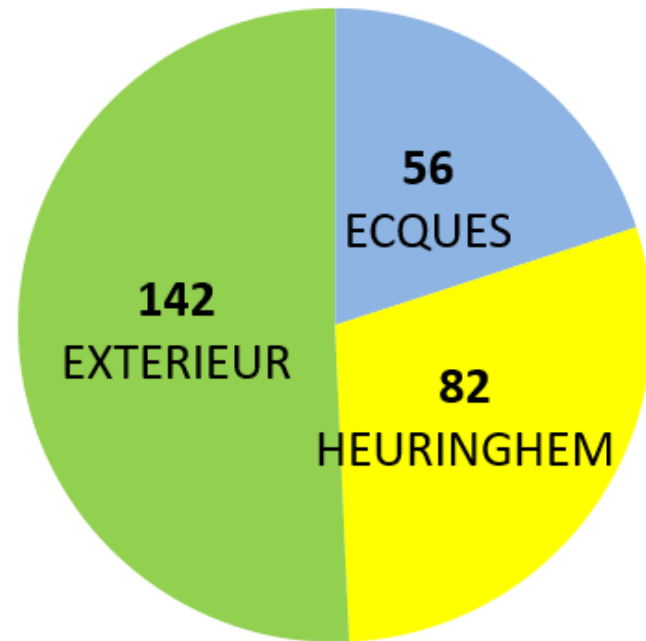


Répartition des adhérents 2017

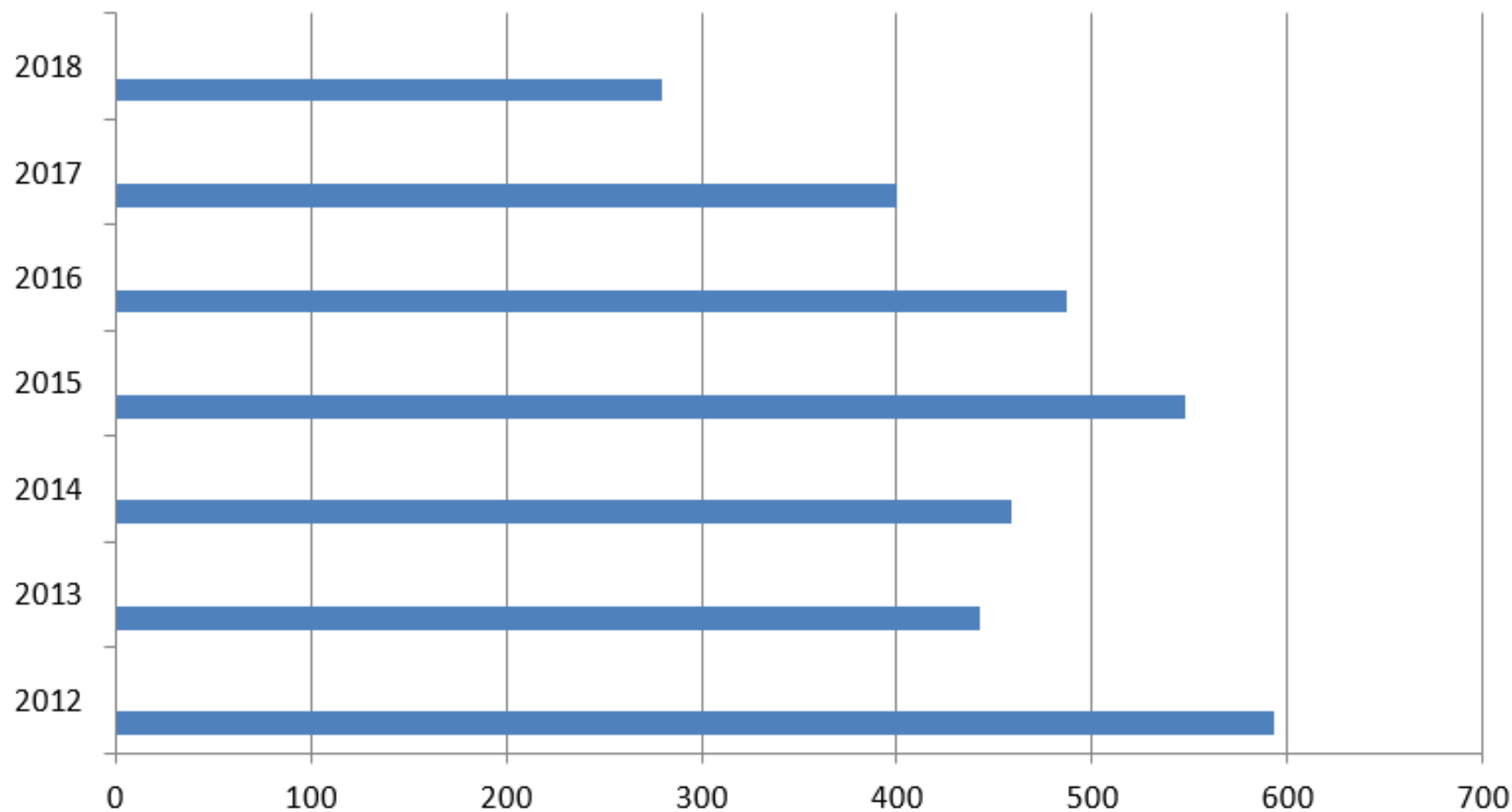
400



Répartition des adhérents 2018 (280 Adhérents)



AIVES nombre d'adhérents par année





vote



AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



7^{ème} Assemblée Générale

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié

Composition du "Collège" 2018 / 2019

NOM	Prénom	Village
BODART	Florian	Ecques (Lille)
DEROO	Sylvie	Heuringhem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
JOSNIN	Anne	Lumbres
LARIVIERE	Serge	Ecques
ROUGET	Alexis	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VENDEVILLE	Nicole	Seninghem
VIGREUX	Yves	Ecques
GRIMBERT	Alain	Seninghem

Proposition de composition du "Collège" 2018 / 2019

NOM	Prénom	Village
BODART	Florian	Ecques (Lille)
DEROO	Sylvie	Heuringhem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
JOSNIN	Anne	Lumbres
LARIVIERE	Serge	Ecques
ROUGET	Alexis	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VENDEVILLE	Nicole	Seninghem
VIGREUX	Yves	Ecques
GRIMBERT	Alain	Seninghem
ROCHE	Hélène	Salperwick

vote





AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



7^{ème} Assemblée Générale

NOUVEAU COLLEGE



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié

PERPÉTUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.

PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM !!

- actions(s) juridiques : demandons la reprise de l'enquête publique
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne
- soutien à NOVISSEN
- participation à la Fête Paysanne
- travail avec des associations du Collectif Plein Air.
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales.

LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, DU BIEN ÊTRE ANIMAL, ...

- une CAPSO sans perturbateurs endocriniens !
- une cantine bio centrale sur la CAPSO pour les écoles !
- le renforcement et l'extension des AMAP
- organisation et/ou soutiens de conférences, ciné-débat



NON À TROPICALIA

UN "NON SENS" ABSOLU !

Première liste des associations qui s'associent à l'Appel

ADELFA "Assemblée de Défense de l'Environnement du Littoral Flandre-Artois"

AIVES (Région Audomaroise) www.ives.fr
<https://www.facebook.com/associationaives>

ALTERNATIBA Lille

Amis de la Conf 59/62

Amis de la Terre Nord

ANVCOP 21 Lille

Artisans du Monde du Boulonnais

Atelier Citoyen de Merlimont

ATTAC (Boulonnais, Flandre)

Boite sans projet (Amiens)

Confédération Paysanne 59/62

Citoyennes et Citoyens Pour le Climat Calais

CtaC "Collectif de transition audomaroise et Citoyenne"

Colères du présent (Arras)

Ensemble pour le Climat (Lille)

Extinction Rébellion (Saint-Omer, Dunkerque, Lille, Valenciennes)

GDEAM-62 Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil et du 62

Houille-Ouille-Ouille 59/62

LPO 62 <https://pasdecalais.lpo.fr/>

L 214 <https://www.l214.com/>

Nord Nature Environnement : www.nord-nature.org

NOVISSEN (Drucat) www.novissen.com
<https://www.facebook.com/Novissen/>

Rivière Nature Patrimoine (Rivière)

Salicorne (Berck)

Youth for Climate Lille

26 associations disent NON !



Contacts presse :

AIVES : asso.aives@gmail.com Jean-Michel Jedraszak 07 85 79 03 08

Pour NOVISSEN : Catherine ZAMBON : catherine.zambon@free.fr

GDEAM 62 : gdeam.asso@orange.fr Daniel Trollé 03 21 06 57 66

Une immense serre tropicale ... dans le Nord de la France : Un non-sens absolu !

« Tropicalia », cet énorme projet touristique n'a d'autre but que la recherche de profits. La prétention de vouloir protéger des espèces des régions tropicales en voie de disparition ne saurait faire illusion. Protégeons déjà la biodiversité là où nous vivons.

■ **Ce projet, c'est la disparition de plus de 9 hectares de terres agricoles. L'artificialisation des terres agricoles est l'une des causes principales de la perte de notre biodiversité, inutile d'en rajouter pour le profit de quelques-uns. Et ce d'autant plus que les surfaces artificialisées du Pas de Calais atteignent déjà 15% contre 10 % au niveau national et que l'occupation du sol dans ce même département fait apparaître la très faible part des zones naturelles, environ 12% contre 38% en moyenne en France.**

■ **Ce projet, c'est encore l'accroissement d'un trafic routier local déjà bien surchargé en raison de la proximité immédiate des plages de la Côte d'Opale, c'est 500 000 visiteurs prévus chaque année, un parking de 630 places (+ 378 places "potentielles") et un ballet incessant de camions pour la maintenance de l'ensemble.**

■ **Ce projet, c'est maintenir en permanence un immense volume à 28° dans le Nord de la France. Une aberration, quelques soient les prouesses techniques, alors que le réchauffement climatique nous menace.**

■ **Ce projet, c'est un immense dôme de 20 000 m², pouvant avoir un impact lumineux matin et soir en saison hivernale, et qui entrainera une inévitable pollution visuelle même s'il est partiellement enterré. L'étude d'impact de ce projet est d'ailleurs globalement très lacunaire de l'aveu même de l'Autorité Environnementale des Hauts de France et ce dans une région à forts enjeux environnementaux (Zones NATURA 2000, ZNIEFF, ...).**

■ Ce projet, c'est "exposer" hors de leurs milieux naturels des animaux et des végétaux exotiques avec le risque d'une future et délétère dispersion d'espèces exotiques dans nos milieux, protégés ou non. Le maintien en captivité d'oiseaux, de papillons, de reptiles, de poissons, .. est-il en phase avec la préoccupation de plus en plus marquée et légitime de notre population envers le respect des animaux ? La protection d'espèces tropicales en danger n'a de chances d'aboutir que sous les tropiques.

Pour ces raisons, d'ailleurs non exhaustives, nous dénonçons ce projet inutile, nuisible et imposé. La prometteuse innovation technique dite "Terraotherm" (récupération et stockage de la chaleur produite par la serre) pourra sans nul doute trouver ailleurs une application plus respectueuse du vivant. La promesse de 50 emplois pérennes ne saurait être un argument valable, les 54,2 millions d'euros prévus pour cet investissement pouvant être, sans difficultés, utilisés de manière bien plus rentable en termes d'emplois. Ce projet, la plus vaste serre tropicale au monde d'après les promoteurs, est un non-sens absolu qui ne doit pas voir le jour !

Nous regrettons l'absence d'information et de concertation de la population qui fait prospérer la rumeur d'une absence d'opposition à ce projet :

-une enquête publique portant sur une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC du Champ Gretz) ne saurait suffire, le projet Tropicalia étant noyé dans un ensemble bien trop vaste !

-pas davantage ne saurait suffire la consultation publique portant sur le seul permis de construire et ne concernant que deux villages (Verton et Rang-du-Fliers).

Campagne "Pisseurs involontaires de Glyphosates"



Prélèvement à Saint-Omer le samedi 7 décembre dès 6h00 du matin





Association InterVillage pour un Environnement Sain



Nous voulons des coquelicots

appel à la résistance contre les pesticides !

nousvoulonsdescoquelicots.org

Signons toutes et tous cet appel contre les pesticides de synthèse !

Rendez-vous sur le site :

nousvoulonsdescoquelicots.org

AIVES, l'APSH, la LPO, le CTAC et d'autres organisations de la région audomaroise appellent à un premier rassemblement ce vendredi 5 octobre à 18h30 sur la Place du Maréchal Foch à SAINT-OMER

Nouveau ciné-débat le jeudi 12 décembre 2019 à 20h00



Ciné à Saint-Omer

Collectif de
transition
audomaroise
et
citoyenne



La part des autres (1h20mn)

De nombreuses personnes se déclarent insatisfaites de leur alimentation. Pour les plus précaires d'entre elles, l'aide alimentaire est devenue la seule réponse et s'installe dans la durée, mettant à mal les fonctions sociales, conviviales, citoyennes de l'alimentation. Dans un même temps, le système agricole ne parvient pas à faire vivre tous ses producteurs, tout en surproduisant.

Les pieds dans les champs céréaliers de Quentin ou la garrigue de Nathalie, au détour d'une discussion sur la bonne nourriture avec David, dans le quartier de Keredern à Brest ou auprès des bénévoles et dans les files d'attentes de l'aide alimentaire, *La Part des autres* pose le regard sur une multitude de situations vécues. Ces situations réunies permettent de questionner le système agricole dans son ensemble, jusqu'à imaginer une sécurité sociale de l'alimentation...

Le film a été écrit et réalisé dans le cadre du projet « **Accessible** : initiatives pour un accès de tous à une alimentation de qualité et durable » (2016-2019) financé par le **Ministère de l'agriculture (AAP Casdar 2015)** et la **Fondation Carasso**.

vote





AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



7^{ème} Assemblée Générale

APPROBATION DES PERSPECTIVES



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2018/2019

3 Rapport financier

4 Élection du COLLÈGE 2019/2020

5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié



AIVES

**Association InterVillage
pour un Environnement Sain**



Ordre du jour :

- 1 Approbation du procès-verbal de la 6^{ème} AG
- 2 Rapport moral et d'activités 2018/2019
- 3 Rapport financier
- 4 Élection du COLLÈGE 2019/2020
- 5 Perspectives 2019/2020

6 Questions diverses...

Pot de l'amitié





AIVES
Association InterVillage
pour un Environnement Sain



Lundi 25 novembre 2019

FIN de la 7^{ème} Assemblée
Générale D'AIVES